

Haute Ecole
Groupe ICHEC – ECAM – ISFSC



Enseignement supérieur de type long de niveau universitaire

La monnaie locale complémentaire : un outil pour dynamiser l'économie de proximité – cas d'étude du Lumsou

Mémoire présenté par :
Eugénie de Macar

Pour l'obtention du diplôme de :
Master en sciences commerciales
Année académique 2020-2021

Promoteur :
Dominique Vandercammen

Boulevard Brand Whitlock 6 - 1150 Bruxelles

Je tiens particulièrement à remercier ma promotrice de mémoire, l'enseignante Dominique Vandercammen, pour m'avoir soutenue et conseillée tout au long de la réalisation de ce travail de fin d'étude. Elle a contribué à l'aboutissement de mon mémoire dans les meilleures conditions.

Je remercie également Monsieur Brice Ryckaert, Madame Joëlle Tetart, Monsieur John Robert, Monsieur Jean Gréban, Monsieur Jean-Christophe Humblet, Monsieur Rémi Rondia et Madame Amandine Artano-Garmendia pour leur disponibilité et leur aide.

Enfin, je tiens à remercier mes parents ainsi que mes proches pour leurs encouragements et leur soutien.

Engagement Anti-Plagiat du Mémoire

« Je soussignée, de Macar Eugénie, étudiante en Master en Sciences Commerciales, déclare par la présente que le Mémoire ci-joint est exempt de tout plagiat et respecte en tous points le règlement des études en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses signé lors de mon inscription à l'ICHEC, ainsi que les instructions et consignes concernant le référencement dans le texte respectant la norme APA, la bibliographie respectant la norme APA, etc. mises à ma disposition sur Moodle.

Sur l'honneur, je certifie avoir pris connaissance des documents précités et je confirme que le Mémoire présenté est original et exempt de tout emprunt à un tiers non-cité correctement.
»

Dans le cadre de ce dépôt en ligne, la signature consiste en l'introduction du mémoire via la plateforme ICHEC-Student.

Table des matières

INTRODUCTION	1
PARTIE 1 : LA MONNAIE LOCALE COMPLEMENTAIRE	3
1. INNOVATION MONÉTAIRE SUITE À LA CRISE	3
2. L'EMERGENCE DES MONNAIES LOCALES	4
CHAPITRE 1 : LES OBJECTIFS MULTIPLES DE LA MONNAIE LOCALE COMPLÉMENTAIRE	6
1. OBJECTIF ÉCONOMIQUE	7
2. OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL	8
3. OBJECTIF SOCIAL	8
CHAPITRE 2 : LA TYPOLOGIE	9
1. LES MONNAIES INCONVERTIBLES	10
2. LES MONNAIES TEMPS	10
3. LES MONNAIES CONVERTIBLES	11
4. LES PROJETS MULTIPLEXES.....	14
CHAPITRE 3 : FONCTIONNEMENT DE LA MLC	15
CHAPITRE 4 : LIMITES DE LA MONNAIE LOCALE COMPLEMENTAIRE	18
PARTIE 2 : LE DEVELOPPEMENT DU RESEAU	19
1. NOTION DU RÉSEAU.....	19
CHAPITRE 1 : LA DIFFICULTE D'ETENDRE LE RESEAU.....	21
1. DIFFICULTÉ DE TROUVER DE NOUVEAUX UTILISATEURS	21
2. UN PUBLIC CIBLE TROP RESTREINT	22
3. LE CONFINEMENT DU PROJET.....	23
4. ANALYSE SUR LE TERRAIN	24
CHAPITRE 2 : LE MANQUE DE TEMPS ET DE BENEVOLES.....	25
1. LA NECESSITE DES RESSOURCES HUMAINES.....	25
2. PERTE DE DYNAMISME AVEC LE TEMPS	27
3. LES BÉNÉVOLES FACE À LA CRISE SANITAIRE	28
4. ANALYSE SUR LE TERRAIN	29
CHAPITRE 3 : LE MANQUE DE SOUTIEN DES COLLECTIVITES	30
1. LA DIFFICULTE D'IMPLIQUER LES COLLECTIVITES AU PROJET	30
2. UN CADRE LEGAL MANQUANT	32
3. LEVIERS DE LA PUISSANCE PUBLIQUE	33
4. INSTITUTIONNALISATION DES MLC GRACE AU COVID-19.....	35
5. ANALYSE SUR LE TERRAIN	38
PARTIE 3 : LA VISIBILITE	40
1. LA VISIBILITE DU RESEAU DES MLC	40
2. UN BÉNÉFICE ÉCONOMIQUE POUR LES PRESTATAIRES.....	41
3. ANALYSE SUR LE TERRAIN	41
CHAPITRE 1 : LES MLC SOUVENT MÉCONNUES	42

1.	MÉCONNAISSANCE DES MLC PAR LES CITOYENS	42
2.	AMALGAME AVEC LE BITCOIN	42
3.	ANALYSE SUR LE TERRAIN.....	43
CHAPITRE 2 : LE MANQUE DE CONFIANCE.....		45
1.	INDUIRE LA CONFIANCE	45
2.	LES COLLECTIVITÉS MÉFIANTES.....	46
3.	LES INQUIÉTUDES ENVERS LA MLC	46
4.	ANALYSE SUR LE TERRAIN	48
CHAPITRE 3 : LA MONNAIE LOCALE NUMÉRIQUE		49
1.	LA NECESSITE D'UNE VERSION NUMÉRIQUE DE LA MLC	49
2.	LA MLC NUMÉRIQUE ENCOURAGE LES ÉCHANGES INTERENTREPRISES	50
3.	ANALYSE SUR LE TERRAIN.....	51
PARTIE 4 : LA CIRCULARITÉ		53
1.	LA CIRCULARITÉ DE LA MLC	53
CHAPITRE 1 : LE MANQUE DE CIRCULARITÉ		53
1.	DIFFICULTÉ D'ÉCOUTER LA MLC.....	53
2.	PEU DE DIVERSITÉ DANS LES ÉCHANGES	55
3.	L'ABSENCE DU BOUCLAGE DU CIRCUIT VIA LES COLLECTIVITÉS LOCALES	55
4.	LA NÉCESSITÉ D'UN RÉSEAU DE COMPTOIRS DE CHANGE CONSÉQUENT	56
5.	ANALYSE SUR LE TERRAIN.....	56
CHAPITRE 2 : LE MANQUE DE RESSOURCES FINANCIERES.....		58
1.	LES COUTS DE GESTION DE LA MLC	58
2.	LES MOYENS DE FINANCEMENT DE LA MLC	60
3.	ANALYSE SUR LE TERRAIN.....	61
PARTIE 5 : SOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS		63
1.	ÉTOFFER LE NOMBRE DE BENEVOLES	63
2.	AUGMENTER LA CONSCIENTISATION ET L'ASPECT IDENTITAIRE DU TERRITOIRE	64
3.	UTILISER LE LUMSOU LORS DES EVENEMENTS PUBLICS.....	66
4.	PASSER AU NUMÉRIQUE	67
5.	AUGMENTER LE POTENTIEL DE CIRCULATION DE LA MLC	69
6.	DEVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES COMMUNES	70
CONCLUSION.....		72
BIBLIOGRAPHIE		74

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ASBL : Association Sans But Lucratif

B2B : Business to Business

B2C : Business to Consumer

CA : Conseil d'administration

ESS : Économie Sociale et Solidaire

GT : Groupe de travail

MLC : Monnaie Locale Complémentaire

LETS : Local Exchange and Trading Systems

ONG : Organisation non gouvernementale

PME : Petite et moyenne entreprise

SEL : Système d'échange local

SPE : Système de Paiement Électronique

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Figure 1 : Carte des monnaies citoyennes à Bruxelles et en Wallonie

Figure 2 : Chronologie simplifiée des grands types de monnaies associatives

Figure 3 : Fonctionnement de la MLC

Tableau 1 : Masse salariale et bénévolat selon le budget des associations françaises

INTRODUCTION

Les monnaies locales complémentaires sont des systèmes de paiement en complément à la monnaie officielle. Ces dispositifs ne sont utilisables que sur un territoire restreint afin de soutenir l'économie locale et durable. Ces systèmes de monnaie existent mondialement depuis quelques années. Il existe des milliers de projets de monnaie complémentaire à travers le monde. Actuellement, en Belgique francophone, on dénombre 16 dispositifs de monnaie locale complémentaire en circulation connus plus précisément sous le nom du Val'Heureux à Liège, du Carol'Or à Charleroi, du Lumsou à Namur ou encore de la Zinne à Bruxelles.

Ces initiatives citoyennes de monnaies complémentaires se sont beaucoup développées après la crise économique de 2007-2008 pour réagir à l'impuissance des gouvernements à anticiper l'écroulement économique et financier qui a succédé. Le but de ces nouvelles monnaies est de développer et soutenir l'économie locale en favorisant les échanges et la production de proximité, mais également d'éviter la thésaurisation. Plusieurs milliers de citoyens ont donc fait le choix d'adopter une autre monnaie complémentaire à la monnaie nationale pour effectuer leurs transactions.

En pratique, cependant, l'étendue de la monnaie locale reste fortement limitée. En effet, ces dispositifs se heurtent à plusieurs difficultés pour étendre leurs réseaux de circulation. Ces obstacles font demeurer les monnaies locales marginales en volume, ce qui limite le développement et la dynamisation de l'économie de proximité.

A travers ce mémoire, nous examinerons les limites et les obstacles rencontrés actuellement par les systèmes de monnaies locales et essayerons de trouver des solutions qui permettront de contribuer à la mise en place concrète d'une monnaie locale afin de soutenir le développement économique local. Nous confronterons les concepts théoriques au cas d'étude du Lumsou, la monnaie locale du bassin de vie namurois.

Dans la première partie de ce mémoire, nous présenterons la monnaie locale complémentaire en général, ses objectifs, les différentes générations existantes, son fonctionnement et ses limites. Ensuite, dans les trois parties qui suivront seront analysés les thèmes relatifs au développement économique local. Ces éléments sont notamment le développement du réseau de la monnaie locale, la visibilité, ainsi que la circularité. Nous aborderons en premier lieu le thème du développement du réseau de la monnaie locale qui est nécessaire à la viabilité du projet. Ensuite, nous nous sommes penchés sur la visibilité du réseau qui est un élément essentiel pour faire connaître ces dispositifs. Le troisième thème que nous avons abordé est la circularité de la monnaie locale qui est importante pour former des boucles économiques et dynamiser l'économie locale. Ces trois thèmes sont des principes élémentaires pour le développement économique local. Enfin, dans la dernière partie, nous élaborerons des

solutions et des recommandations à instaurer pour assurer une mise en place concrète d'une monnaie locale afin de dynamiser l'économie de proximité.

Afin de réaliser ce travail, nous nous sommes référés à une revue de la littérature scientifique existante en nous basant particulièrement sur les travaux réalisés de Jérôme Blanc et Marie Fare, deux spécialistes en matière des monnaies locales. De même, nous nous sommes également référés au livre « *Les monnaies locales : vers un développement responsable* » de Marion Cauvet et Baptiste Perrissin-Fabert et avons consulté les articles d'Alternatives Économiques, une coopérative qui édite des articles scientifiques économiques.

Au-delà de la littérature scientifique, nous avons réalisé une étude qualitative sur base d'entretiens de recherche. Ces entretiens avec des personnes spécialisées dans le domaine ont permis de récolter des données sur le terrain. Nous nous sommes particulièrement concentrés sur le cas d'étude de la monnaie locale namuroise de l'ASBL « Le Lumsou ». Nous tenions donc à rencontrer l'ensemble des parties prenantes du Lumsou.

Pour ce faire, nous nous sommes entretenus avec Brice Ryckaert, ancien membre fondateur du Lumsou, qui nous a expliqué le lancement de l'ASBL à ses débuts et les différents problèmes rencontrés. Ensuite, nous avons interrogé Joëlle Tetart, animatrice régionale de Financité, l'organisation qui prend en charge toutes les monnaies locales de la Belgique francophone. Joëlle Tetart s'occupe de la région de Namur et assure le lien entre la monnaie locale namuroise et Financité. Nous avons également participé à l'assemblée générale du Lumsou avec tous les membres présents. Cette réunion nous a permis de savoir quels étaient les objectifs d'avenir du Lumsou et les difficultés actuelles rencontrées. Enfin, nous nous sommes entretenus avec Amandine Artano-Garmendia, salariée en charge du développement de l'Eusko, la monnaie locale la plus développée d'Europe, pour savoir ce qui a fait la réussite de cet idéal de monnaie locale.

PARTIE 1 : LA MONNAIE LOCALE COMPLEMENTAIRE

Actuellement, notre société fonctionne avec un système monétaire monopolistique où les banques centrales mettent en circulation une monnaie centrale unique créée par la dette bancaire. Une monnaie unique est donc créée à l'échelle nationale par des aides bancaires avec intérêts. Cette monoculture mondiale est sans doute plus efficace, mais elle est aussi beaucoup plus fragile, car elle réduit sa résilience¹ aux crises économiques et financières (Cauvet, Perrissin-Fabert, 2018).

1. Innovation monétaire suite à la crise

Après la crise de 2008-2009, le système financier a fait valoir que ses acteurs, les banques et les institutions financières, étaient responsables de la crise et ne pouvaient faire autrement que d'économiser pour éviter une crise systémique. En effet, en période de crise, les individus se méfient et dépenseront moins, ce qui implique une diminution des revenus des commerçants et mène, par conséquent, à des faillites qui réduisent à nouveau les dépenses de chacun. Ce cercle vicieux risque de faire effondrer tout le système économique mondial. Pour éviter la reproduction d'une telle situation de crise, des réglementations ont été mises en place. Cependant, celles-ci ont été de petite ampleur et contestées par les banques elles-mêmes. Les crises de la dette publique qui ont suivi doivent être perçues comme un dysfonctionnement du système financier qui a induit des conséquences sur les dépenses et les recettes publiques (Blanc, 2020).

De plus, le contexte de crise nous pousse de manière urgente à faire face à des enjeux fondamentaux pour lutter, d'une part, contre les grands dérèglements environnementaux comme les pertes de biodiversité, l'épuisement des ressources ou le changement climatique, d'autre part, contre le caractère insoutenable de notre modèle économique, comme la financiarisation² généralisée, l'augmentation du chômage et l'excès de marchandisation. Nous anticipons très mal les conséquences de ces défis et il est impératif d'agir collectivement, que ce soit au niveau intergouvernemental comme au niveau local (Blanc & Perrissin-Fabert, 2016 ; Attout et al., 2013 ; Fare, 2017).

On le voit aujourd'hui avec la crise sanitaire qui nous force à agir de manière urgente pour relancer l'économie afin de limiter les dégâts économiques auxquels sont confrontés les individus comme la perte d'emplois, la baisse du pouvoir d'achat ou la capacité de production. La crise va précipiter la réflexion sur la nécessité de s'engager enfin dans une dynamique de transition pour repenser nos habitudes et modes de consommation pour ainsi limiter l'ampleur des désastres écologiques en cours (Blanc, 2020).

¹ La capacité du territoire à faire face et à répondre à des chocs extérieurs.

² Une économie dont les activités financières ne cesse de croître.

L'économiste Bernard Lietaer¹ énonce : « *les monnaies locales apparaissent presque toujours en temps de crise et permettent de répondre à des besoins auxquels la monnaie officielle ne permet pas (ou plus) de répondre. Elles tentent de contrer les effets néfastes du système capitaliste (délocalisation, spéculation, épuisement des ressources, consumérisme...)* » (Dubois, 2016). L'utilisation des monnaies locales permettrait donc de réintroduire du dynamisme et du pouvoir d'achat dans l'économie locale touchant essentiellement les petits commerçants affectés de plein fouet par la crise, et d'engager les citoyens dans une économie plus résistante aux chocs écologiques, sanitaires, économique ou politiques. Car l'ambition principale de cette monnaie est de renforcer la résilience territoriale (Giegas, 2021).

En instaurant une monnaie complémentaire, il est donc possible de lutter plus facilement contre la monoculture mondiale qui met en péril l'économie et la confiance en la monnaie en temps de crise comme c'est le cas depuis la crise financière de 2008-2009 dans la zone euro. Si l'euro disparaissait, les conséquences économiques et sociales seraient catastrophiques (Attout et al, 2013). Le monopole monétaire ne permet pas de répondre à tous les défis économiques et sociétaux auxquels nous nous heurtons. C'est la raison pour laquelle les monnaies complémentaires ont vu le jour. Elles répondent à ces défis en complétant les fonctions d'une monnaie nationale et permettent également de limiter les effets négatifs d'un monopole monétaire dans une certaine mesure. La monnaie complémentaire est donc un complément à la monnaie nationale qui pallie les carences de cette dernière et n'a pas pour vocation de la remplacer. C'est pourquoi il faut éviter de parler de monnaie alternative mais plutôt de monnaie complémentaire (de Ghellinck, 2013).

2. L'émergence des monnaies locales

L'émergence des monnaies locales a principalement eu lieu au début des années 2000. En Europe, il y a d'abord eu le dispositif du Chiemgauer en 2003 en Allemagne, puis l'éveil du Totnes Pound en mars 2007 au Royaume-Uni, lancé par Rob Hopkins². Pour ce qui concerne l'Amérique, il y a eu le cas du Palmas au Brésil en 1998 dans une banlieue défavorisée de Fortaleza. Cette dernière a été mise en place par les habitants de la ville afin d'améliorer leurs conditions de vie (Blanc, 2020).

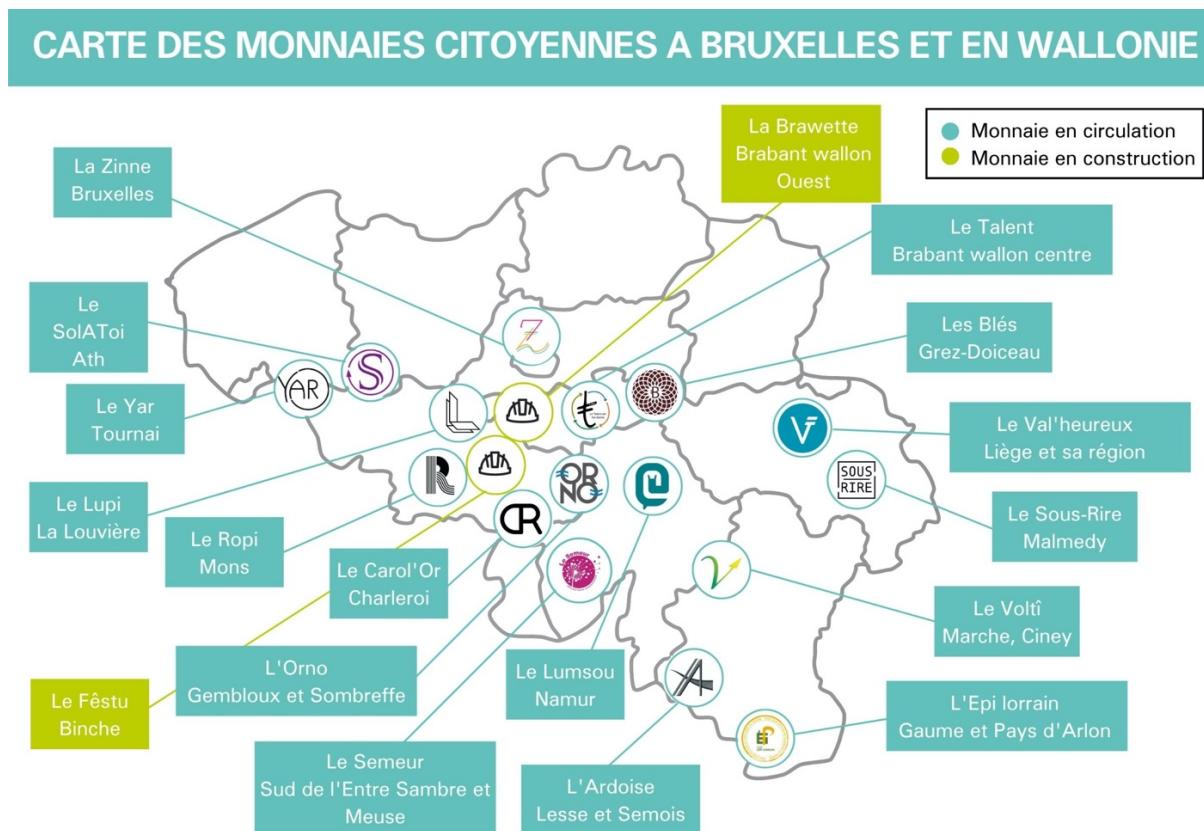
Selon l'économiste Bernard Lietaer, il existe plus de 5000 projets de monnaie complémentaire dans le monde. En Belgique francophone on compte aujourd'hui 16 monnaies locales en circulation et deux monnaies locales sont en cours de lancement comme nous pouvons le voir sur la carte des monnaies citoyennes à Bruxelles et en Wallonie ci-dessous. Le 31 décembre 2020, les monnaies locales ont franchi le cap du million car on comptait 1,3 million d'unités de monnaies locales en circulation en Belgique. Ces petits billets colorés et étonnantes

¹ Économiste belge, spécialiste des systèmes monétaires et professeur de finance à l'Université de Louvain.

² Fondateur du mouvement international des « villes en transition », qui a été rejoint par plus de mille communautés à travers le monde.

ressemblent à ceux du jeu Monopoly et sillonnent dans plus de 2000 commerces partenaires (Kubicki, 2021).

Figure 1 : Carte des monnaies citoyennes à Bruxelles et en Wallonie



Source : Réseau Financité (2021, 12 mars). *Monnaies citoyennes*. Récupéré de <https://www.financite.be/fr/article/monnaies-citoyennes>

Jérôme Blanc¹ (2006) définit la monnaie locale complémentaire comme « *un ensemble de dispositifs d'échanges de biens, de services ou de savoirs organisés par et pour des groupes humains de petite taille au moyen de l'établissement d'une monnaie interne* ». C'est-à-dire que la monnaie locale complémentaire est un projet organisé par un groupe dans lequel les valeurs et les objectifs communs des membres sont partagés. Ce groupe local de personnes est une association de bénévoles ou une structure ad hoc en dehors du circuit bancaire traditionnel (Cauvet, Perrissin-Fabert, 2018). Ces personnes ne sont pas spécialistes en la matière, elles ne sont ni économistes ni comptables mais pourtant elles deviennent doucement très compétentes en ce qui concerne la monnaie. C'est un phénomène assez impressionnant, car plus de 250 volontaires en Belgique se sont engagés à développer des

¹ Professeur de sciences économiques, directeur de la recherche et de l'innovation et président de la commission scientifique à Sciences Po Lyon.

systèmes monétaires qui favoriseront une économie de proximité plus respectueuse de l'environnement, des ressources et des personnes (Dewaele, 2020).

Cette monnaie circule au sein d'un réseau parallèle à la monnaie nationale, qui est un réseau local et complémentaire à l'euro avec une participation entièrement volontaire. Personne n'est obligé de l'utiliser, chacun est libre d'aller échanger ses billets ou non (Cauvet, Perrissin-Fabert, 2018). Ce réseau est géré par des ASBL indépendantes et gouvernées par des collectifs citoyens qui combinent simples acheteurs particuliers et opérateurs économiques. Ces ASBL découlent de la volonté de ces quelques citoyens volontaires de s'associer et d'opérer ensemble (Dewaele, 2020).

De plus, les monnaies locales complémentaires ont un pouvoir transformateur, car elles peuvent être perçues comme des outils de réappropriation de la citoyenneté. Les membres du réseau se questionnent sur le rôle de la monnaie et la notion de richesse à travers des processus démocratiques et citoyens qui permettent à chacun de s'impliquer et de s'exprimer. Les monnaies complémentaires peuvent donc être vues comme un outil d'éducation populaire qui répond aux questions économiques, de gouvernance et de richesse (Cauvet, Perrissin-Fabert, 2018).

Enfin pour Bernard Lietaer, le but de la monnaie locale complémentaire est de mettre en relation les ressources inutilisées avec des besoins insatisfaits. Lors d'une vague de chômage, la main d'œuvre locale et les compétences humaines deviennent des ressources inutilisées alors que l'emploi et la dynamisation de l'économie locale deviennent des besoins insatisfaits. La monnaie locale pourrait alors être instaurée pour combiner ces besoins (des emplois locaux) à ces ressources (une main d'œuvre locale). La diversité de ce type de monnaie à travers le monde représente la variété des objectifs et des valeurs appartenant à chaque groupe de citoyens à l'origine de ces monnaies locales complémentaires (Cauvet, Perrissin-Fabert, 2018).

Chapitre 1 : Les objectifs multiples de la monnaie locale complémentaire

Les MLC¹ se développent pour répondre à certaines lacunes de notre système monétaire proposé par la société actuelle en favorisant des nouveaux types d'échanges. Elles sont mises en place par un groupe d'acteurs qui déterminent leurs projets en fonction d'une charte de valeurs qu'ils ont érigée ensemble. Cette charte indique les types d'échanges à valoriser en fonction des objectifs pour optimiser la qualité de vie d'une région. Dépendant du groupe porteur et des enjeux locaux auxquels ses adhérents doivent faire face, les objectifs des monnaies citoyennes varient et peuvent être présentés en une triple dimension (Cauvet, Perrissin-Fabert, 2018).

¹ MLC = Monnaies Locales Complémentaires

En effet, selon Marek Hudon et Arnaud Michel (2015) les objectifs visés sont de nature économique, sociale et environnementale. Les critères de sélection des commerçants du réseau de la monnaie locale se font également en accord avec ces valeurs. Ce qui oriente la consommation des utilisateurs vers une production respectueuse des valeurs et des objectifs de la monnaie locale. À cet effet, les monnaies locales sont donc considérées comme des outils en faveur du développement durable de nos sociétés (Cauvet, Perrissin-Fabert, 2018).

1. Objectif économique

1.1. *Favoriser l'économie locale et encourager l'emploi*

Sur le plan économique et financier, les monnaies complémentaires peuvent tout d'abord contribuer à l'amplification de la masse monétaire en circulation dans la région. Par l'utilisation de celles-ci, et en considérant le fait que la monnaie locale a pour vocation d'être échangée et non destinée à la thésaurisation, on peut présumer que l'argent va circuler plus rapidement en encourageant ainsi l'économie locale ou de proximité (Cayrol et al., 2017). Les MLC créent de ce fait une augmentation de la production, de la croissance économique et par conséquent de l'emploi qui est non délocalisable. En effet, quand un grand nombre d'habitants se mettent à acheter des produits locaux, les prestataires du territoire constatent que leurs marges bénéficiaires augmentent ainsi que la possibilité d'engager des employés pour répondre à cette demande (Dubois, 2016).

Ensuite, les MLC peuvent également contribuer au développement économique local en accentuant la résilience des économies locales et en relocalisant les activités économiques (Bindewald & Place, 2015). Cette relocalisation des échanges est réalisable par des monnaies complémentaires dont l'usage est limité à un espace géographique spécifique, car elles s'échangent sur un territoire limité. La consommation est ainsi orientée vers une production locale, car les utilisateurs ne peuvent dépenser leurs unités de monnaie locale qu'au sein de commerces faisant partie du réseau de l'association porteuse de cette MLC (Blanc & Fare, 2016). En étant donc restreintes à une aire géographique précise, les MLC sont aptes à stimuler les échanges locaux et favoriser le commerce de proximité et la production locale (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018).

Selon Marie Fare¹ (2012), les MLC agissent comme un label économique local et encouragent les territoires à mieux valoriser leurs ressources, ce qui favorise la consommation de produits locaux. En effet, les dispositifs de monnaies locales favorisent l'utilisation d'une partie du revenu local vers une consommation locale. Ces dispositifs stimulent les échanges locaux grâce aux effets multiplicateurs d'emploi et de revenu. Marie Fare démontre qu'une injection de monnaie locale sur le territoire multiplie les échanges locaux plus que le montant

¹ Maitre de conférences en sciences économiques à l'Université Lumière Lyon 2.

équivalent injecté en monnaie nationale. Il est donc nécessaire d'orienter la demande locale vers des produits locaux. Mais encore faut-il que ces biens de consommation respectent les valeurs environnementales et sociales.

2. Objectif environnemental

2.1. *Encourager le développement durable*

Au plan environnemental, les monnaies locales complémentaires tendent à inciter une consommation durable et responsable. Elles circulent sur un territoire limité, ce qui favorise les circuits courts et diminue de ce fait l'empreinte écologique des systèmes de production et de consommation. Les impacts négatifs des coûts de transport et les conséquences en matière d'émission de carbone sont réduits (Cayrol, et al. 2017). Cette modalité est évidente, pour autant que les MLC soient bien conditionnées à encourager les producteurs locaux et que les prestataires¹ se fournissent uniquement dans la zone géographique déterminée (Dubois, 2016).

2.2. *Permettre une prise de conscience*

De plus, les MLC se sont avérées être un outil permettant la prise de conscience des effets de la production et de la consommation sur les ressources naturelles et sur l'environnement. En effet, ces dispositifs peuvent transformer nos pratiques de production et de consommation ainsi que nos modes de vie. Elles encouragent le principe de l'économie circulaire en favorisant le développement des marchés de produits d'occasion et de recyclage (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018). Elles s'appuient également sur un capital social important qui est centré sur un partage de connaissances et de pratiques ainsi que des objectifs communs (Blanc & Fare, 2016).

3. Objectif social

3.1. *Favoriser la cohésion sociale*

Enfin, au plan social, les MLC poursuivent différents objectifs de nature sociale et entrent pour ce fait pleinement dans les mouvements de l'économie sociale et solidaire ainsi qu'une certaine forme d'économie collaborative. Premièrement, elles peuvent favoriser la construction des relations sociales et humaines sur le territoire et renforcer la cohésion d'une communauté en élargissant les champs relationnels (Cayrol, et al., 2017). Parmi les volontaires qui ont l'ambition de porter un tel projet, on trouvera des motivations différentes, mais ces personnes qui suivent une autre vision de la société, se rassemblent autour d'un objectif commun (Dubois, 2016). Elles forment une raison d'être d'un groupe de citoyens qui peuvent

¹ Un prestataire est un commerçant local et membre du réseau de la MLC.

s'identifier à travers la monnaie locale et délibérer collectivement sur les valeurs et le sens de cette dernière (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018).

3.2. Lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté

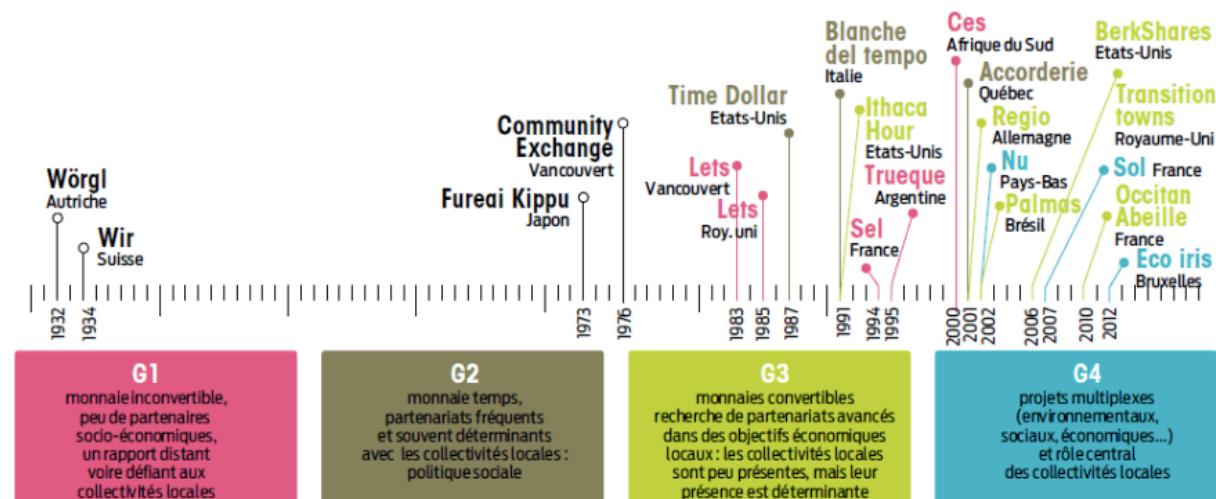
Enfin, ces dispositifs sont reconnus comme de formidables outils à effets majeurs en faveur de la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté. Ils encouragent la confiance, l'estime de soi, la contribution et le bien-être des adhérents. C'est en adoptant un mode de décision participatif et citoyen, tout en remettant l'échange humain au cœur de la démarche des MLC, que ces innovations monétaires ont un effet positif sur le développement social de la région (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018).

Chapitre 2 : La typologie

Il existe à travers le monde une grande diversité de monnaies complémentaires qui possèdent des modalités différentes selon le groupe porteur concerné et poursuivent également des objectifs multiples selon les contextes socio-économique, géographique et culturel dans lesquels elles s'intègrent. Si leur fonctionnement et leurs objectifs varient, elles ont toutes en commun une ambition transformatrice des territoires et une volonté de dynamiser l'économie locale et de responsabiliser la consommation des citoyens (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018).

Aujourd'hui, on peut distinguer quatre générations de monnaies complémentaires depuis leur émergence dans les années 1980 (Blanc, 2016). Ces générations, décrites sur la figure ci-dessous, ne se succèdent pas, mais elles se superposent. Ce qui veut dire que l'émergence d'un dispositif d'une génération ne met pas fin aux générations antérieures, mais elles évoluent en synergie (Fare, 2017).

Figure 2 : Chronologie simplifiée des grands types de monnaies associatives



Source : Alternatives Économiques (2015, 4 janvier). *Chronologie simplifiée des grands types de monnaies associatives*. Récupéré de <https://www.alternatives-economiques.fr/monnaies-alternatives-transformer-societe/00062316>

1. Les Monnaies Inconvertibles

Les monnaies associatives de la première génération font leur essor dans les années 1980. Ce sont des monnaies inconvertibles, ce qui veut dire qu'il est impossible de convertir la monnaie complémentaire en monnaie nationale (Fare, 2017). On les surnomme aussi monnaies de crédit mutuel, ce qui veut dire qu'il n'y a pas de création de monnaie par la banque avant les échanges économiques. En effet, la monnaie est créée par les acteurs du réseau dans l'échange lui-même, sous forme de crédit accordé par une partie, le vendeur, à une autre partie, l'acheteur. Chaque échange est enregistré simultanément comme un débit sur le compte de l'acheteur, recevant le service, et un crédit sur le compte du vendeur, rendant le service. La somme des comptes est donc toujours nulle. La masse monétaire se crée toute seule en fonction des besoins des membres du réseau. (Blanc, 2016 ; Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018 ; Fare, 2015).

Cette première génération apparaît avec les LETS anglo-saxons au Canada en 1983, puis en France avec les SEL en 1994. Ces monnaies sont souvent assimilées à une monnaie temps et sont utilisées pour des échanges de biens et de services entre particuliers. Il s'agit donc essentiellement d'échanges non professionnels visant à lutter contre l'exclusion sociale en renforçant la cohésion sociale par la création de liens sociaux et insérer l'échange dans les relations entre citoyens. Elles visent donc une nouvelle forme d'entraide et de solidarité alors que peu de partenariats sont établis avec les collectivités locales (Fare, 2015 ; Fare, 2017).

On peut retrouver ce mécanisme de création monétaire dans certains groupes d'échange réservés aux entreprises (B2B). Le crédit mutuel peut alors être à parité avec le crédit bancaire classique, comme c'est le cas avec le Wir¹ suisse et le Sardex en Sardaigne, qui sont des crédits mutuels interentreprises (Blanc, 2016). Le but des banques coopératives est de soutenir les échanges entre PME et de proposer à ses membres des prêts en monnaie complémentaire à des taux inférieurs à celui du marché et également un crédit interentreprises classique à parité avec la monnaie nationale (Cauvet & Perrisin-Fabert, 2018).

2. Les Monnaies Temps

La deuxième génération fait son apparition en 1987 aux États-Unis avec le développement des banques de temps. Ces dispositifs fonctionnent comme les LETS et les SEL, donc avec le principe du crédit mutuel, mais les échanges se concentrent essentiellement sur les services.

¹ Le Wir suisse est le plus vieil exemple de crédit mutuel en Europe. Il a fait essor dans le contexte de la crise des années 1930.

Les membres obtiennent des unités monétaires en échangeant des services issus de la mise à disposition de leur propre temps qui est consacré à fournir les prestations (1 heure = 1 MLC)(Fare, 2017).

De plus, ces dispositifs se basent sur un principe égalitaire et remettent en question la valeur concernant le temps de travail reconnu. Ces monnaies temps permettent également de développer des activités sociales et solidaires qui sont souvent peu valorisées par l'économie conventionnelle, comme le travail bénévole ou les activités domestiques. Un service est donc valorisé en heures plutôt qu'en monnaie nationale, puisque chaque heure travaillée est considérée comme ayant la même valeur, quel que soit le service rendu (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018). Les utilisateurs disposent chacun d'un compte-temps qui comptabilise les services rendus et les services reçus (Fare, 2017). Il est question de transformation sociale à long terme en réévaluant la valeur et la nature du travail, en satisfaisant des besoins autrement que par le marché classique et en mesurant la richesse différemment (Fare, 2016). Elles peuvent donc être perçues comme des outils de démocratisation de l'action publique au service de la solidarité et de la cohésion sociale (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018).

Contrairement aux expériences de la première génération, les banques de temps nouent des liens étroits avec des collectivités locales ou avec des fondations de l'économie sociale et solidaire ou du tiers secteur (Fare, 2013). En France, c'est l'expérience des Accorderies qui est la plus connue. Ce modèle a été inventé au Québec au début des années 2000 par deux organisations de l'économie sociale et solidaire et s'est ensuite développée en France en 2011. Les Accorderies combinent l'échange de temps et des services collectifs dans l'objectif de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Fare, 2016). Elles satisfont donc des objectifs sociaux et non économiques. Elles bénéficient également de l'épaulement des collectivités territoriales pour leur émergence et fonctionnement (Fare, 2013).

3. Les Monnaies Convertibles

La troisième génération de monnaies correspond aux monnaies locales citoyennes convertibles, plus communément appelée monnaies locales complémentaires. Mon étude se focalisera sur ce modèle de monnaie, car c'est celui qui suscite un grand intérêt aujourd'hui et connaît également un succès foisonnant au fil de ces dernières années.

Ces monnaies locales citoyennes apparaissent avec l'Itaca Hour, un dispositif créée en 1991 à New-York suite à l'échec d'un LETS et de la réflexion sur les causes de cet échec. Ce LETS s'est effondré au bout de deux ans et demi de fonctionnement suite à un blocage dans les échanges. Il y a eu une accumulation d'une dette titanique d'un membre et une accumulation de soldes positifs par les entreprises membres, inaptes de les utiliser. Ceci a conduit à repenser à des dispositifs nouveaux et c'est ainsi que les monnaies complémentaires ont connu un second souffle. Le dispositif d'Itaca Hour utilise des billets partiellement

convertibles en monnaie nationale, ce qui facilite les transactions de petits montants auprès des commerçants locaux. L'usage des billets évite donc la lourdeur du principe de crédit mutuel pour développer des transactions avec des prestataires professionnels (Blanc & Fare, 2012).

Contrairement aux monnaies précédentes, les monnaies locales circulent le plus souvent sous forme de billets en papier, même si des versions numériques sont progressivement mises en place pour améliorer leur circulation. L'émission de monnaies locales convertibles est préalable aux transactions et survient par conversion entrante¹ de monnaie nationale (Blanc, 2016 ; Fare, 2017). Il existe une équivalence fixe qui lie la monnaie locale à la monnaie nationale en couvrant l'émission de la monnaie locale par une réserve, le fonds de garantie, en monnaie nationale équivalente. Chaque groupe porteur de monnaies locales possède un fonds de garantie en monnaie centrale qui est déposé sur un compte partenaire du réseau, ce qui permet d'assurer la conversion. C'est une question de confiance élémentaire dans la monnaie locale. Au sein du réseau, les utilisateurs peuvent donc obtenir des unités de monnaie complémentaire en échange de la monnaie centrale. Cet échange est toujours à parité avec l'euro, ce qui veut dire qu'une unité de monnaie centrale équivaut à une unité de monnaie locale ($1\text{€} = 1\text{MLC}$)(Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018 ; Fare, 2017).

3.1. *Bonification et rédimage*

Les usagers peuvent ainsi décider de passer d'une monnaie à l'autre. Quand l'euro est converti en monnaie complémentaire, on parle de conversion. Et inversement, quand des unités de monnaies complémentaires sont converties en euro, on parle de reconversion (Attout et al., 2013). Les MLC se basent sur deux modalités de conversion ou de reconversion, la bonification et le rédimage. Faire varier les taux de ces deux processus permet de gérer la masse monétaire au sein du système.

Un taux de bonification peut être réalisé lors des conversions entrantes. Par exemple, un taux de bonification de 10% signifie que les utilisateurs peuvent obtenir 110 unités de MLC en échange de 100 euros. Cette astuce représente un bonus qui est un moyen d'inciter les utilisateurs à recourir de préférence à la monnaie locale plutôt qu'à la monnaie nationale (Attout et al., 2013).

En juillet 2020, il y a eu l'exemple de la commune de Gembloux qui a décidé d'émettre des billets de 19 Ornos² pour soutenir l'économie locale suite à la crise sanitaire. Les nouveaux billets imprimés ont une valeur de 19 euros, et ce, pour rappeler le covid-19. Les citoyens ont

¹ La « conversion entrante » est la conversion des unités de monnaie nationale (euros) en unités de monnaie complémentaire. La conversion dans le sens inverse est appelée « conversion sortante ».

² L'Orno est la monnaie locale circulant à Gembloux et Sombreffe.

pu aller échanger 10 euros afin de récupérer 19 Ornos. Ils ont donc profité d'une bonification de 9 Ornos à aller dépenser dans les commerces locaux.

L'entité émettrice est évidemment dans l'obligation de compenser le coût de la bonification à travers d'autres actions comme le rédimage, car chaque unité de monnaie complémentaire doit être garantie par un montant équivalent en euro (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018).

Le rédimage s'applique lors de la reconversion en monnaie nationale. C'est une taxe qui va de 2 à 5% du montant échangé. Par exemple, pour un taux de rédimage de 3%, la reconversion de 100 unités de monnaie locale ne donnent droit qu'à 97 euros. Ceci permet de dissuader les professionnels de quitter le réseau de monnaie complémentaire et d'apporter une base de financement aux frais de gestion de la monnaie et à la bonification. Cependant, cette taxe de reconversion peut être perçue de manière négative par les prestataires et les freiner à entrer dans le réseau (Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018).

De plus, lorsque trop de monnaie complémentaire est reconvertie, cela démontre que le système ne fonctionne pas convenablement et qu'il ne répond pas aux attentes des utilisateurs. Il conviendrait alors de l'adapter, car la compréhension des raisons qui poussent les utilisateurs à reconvertir sa monnaie est essentiel (Attout et al., 2013).

3.2. Monnaies fondantes

Certaines monnaies locales peuvent même être fondantes, ce qui veut dire que leur unité de compte va perdre de la valeur au fil du temps, elles se dévalorisent. Cette pratique permet d'inciter les détenteurs de la monnaie locale fondante à dépenser cet argent plus rapidement, ce qui accélère la circulation de la monnaie sur le territoire local et lutte ainsi à la thésaurisation de cette dernière. La fonte est donc utilisée pour accentuer la conception de la monnaie locale comme moyen d'échange dynamisant l'économie de proximité et les relations entre les commerçants locaux (Kolb, 2019).

Ce n'est pas le cas en Belgique, mais il existe des monnaies locales qui fonctionnent avec la fonte comme le cas du Chiemgauer en Allemagne ou le Sol-Violette à Toulouse. Par exemple, pour le Sol-Violette, un taux de fonte de 3% est appliquée tous les trois mois sur les billets qui restent sur le compte des utilisateurs (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018). Un billet peut donc avoir une durée de validité prédéfinie. Si cette date est dépassée, le billet prend une valeur nulle ou le détenteur du billet doit payer une contribution à la société émettrice afin de maintenir la valeur d'origine du billet (Attout et al., 2013).

Les utilisateurs restent hésitants sur le sujet de la monnaie locale fondante, parce qu'elle peut être une source d'inquiétude et en faire reculer plus d'un si son principe est mal compris (Kolb, 2019). Il est donc primordial de mettre en œuvre des outils de communication pour permettre

d'éclaircir le fonctionnement du système et les objectifs poursuivis pour que les utilisateurs comprennent l'utilité de cette monnaie (Attout et al., 2013).

Les monnaies locales convertibles sont toutes utilisables conjointement avec la monnaie nationale et se veulent plus efficaces dans leur gestion, dans leur l'impact économique et dans leurs relations socio-économiques. Ce souci d'efficacité les encourage à chercher des partenariats avec des banques locales ou avec des collectivités locales pour renforcer leur crédibilité (Fare, 2015 ; Fare, 2017).

4. Les projets multiplexes

Enfin, la quatrième et dernière génération de monnaies complémentaires émerge dans les années 2000 aux Pays-Bas. Elle a la particularité de combiner plusieurs objectifs et d'intégrer d'avantage la préoccupation environnementale par rapport aux générations précédentes (Fare, 2017). On parle de « projets multiplexes » ou de « monnaies plurielles » pour aborder ce type de monnaie en vue de la multiplicité de ses projets. Ce type de projet complexe a une ingénierie nécessaire lourde et est donc contrainte à trouver des ressources financières suffisantes et pérennes pour élaborer ce dispositif technique et coûteux (Blanc & Fare 2012). Cela conduit à établir des partenariats financiers qui se montrent souvent fragiles avec des collectivités locales, des acteurs économiques et organisations ou programmes nationaux voire européens (Fare, 2013 ; Fare, 2017).

La finalité de ce type de monnaie est la valorisation des éco-comportements et des actes de consommation responsable, tout en étant connecté la plupart du temps à des échanges marchands (Fare, 2017).

Par exemple, l'éco-iris à Bruxelles poursuivait un double objectif. D'un côté, encourager les comportements durables et, de l'autre côté, soutenir le développement économique local. C'est la région de Bruxelles capitale qui a financé l'implémentation de ce dispositif en 2012, mais cela s'est avéré un véritable échec parce que l'investissement a été trop important au regard des résultats. Ces dispositifs de monnaie restent peu nombreux dans l'ensemble. On n'en compte qu'une dizaine dans le monde (Fare, 2017).

Enfin, les monnaies locales de la quatrième génération sont alignées sur les monnaies locales de la troisième génération en ce qui concerne la conversion entrante pour les utilisateurs et la conversion sortante pour les seuls prestataires moyennant une pénalité, la parité avec la monnaie nationale, et le format papier. Néanmoins, elles se différencient du fait de la lourdeur financière du dispositif et de l'implication majeure des collectivités dans la création de ces projets (Fare, 2013).

Chapitre 3 : Fonctionnement de la MLC

Pour mieux comprendre le fonctionnement de la monnaie locale complémentaire qui va suivre, il est important de savoir que mon étude se concentre principalement sur les monnaies de la troisième génération, notamment les monnaies locales complémentaires convertibles. Je vais donc expliquer le fonctionnement d'une monnaie convertible belge en général.

La création et le lancement d'une monnaie locale est une aventure à ne pas prendre à la légère, car son succès rencontré dépend d'un grand nombre de facteurs et doit donc être soigneusement préparé (Flagothier, 2018).

Tout d'abord, un groupe de citoyens se regroupe avec l'objectif de créer une monnaie locale dans un espace géographique déterminé. Ce groupe est composé d'acteurs économiques locaux et se structure en assemblée générale pour donner naissance à une ASBL (Dewaele, 2015). Ce groupe porteur joue un rôle déterminant, car il sera le garant de la dynamique du projet et assurera la crédibilité face aux futurs partenaires et utilisateurs du réseau. Il devra également susciter l'envie d'adhérer et d'appartenir au réseau de la monnaie locale en organisant des activités pédagogiques autour de la monnaie et en jouant sur les symboles (Attout et al., 2013).

Lorsque l'ASBL est créée, les bénévoles qui la composent vont créer les billets et définir le graphisme qu'ils aimeraient retrouver dessus, car ces billets possèdent une portée symbolique forte et deviennent un symbole d'appartenance au réseau local (Attout et al, 2013).

Ensuite, l'ASBL rédige une charte de valeurs qui est le document fondateur du réseau. Dans cette charte (voir *Annexe 4*), les valeurs éthiques et morales définies, les objectifs poursuivis, ainsi que les caractéristiques des professionnels qui s'engagent au projet sont partagés. Les professionnels adhérents devront s'y reconnaître et la signer, et également accepter ce nouveau moyen de paiement (Attout et al., 2013 ; Cayrol et al., 2017).

Il existe deux manières d'obtenir des prestataires, soit le groupe porteur va aller démarcher¹ les prestataires qui pourraient répondre à leurs valeurs et rentrer dans le réseau. Soit, les commerçants entrent en contact avec le réseau et lui demandent une adhésion. L'adhésion de ces prestataires fait l'objet d'un examen et est décidé comme un accord pendant un conseil d'administration de la monnaie locale (Blanc, 2020).

Les prestataires devenus membres indiquent aux clients qu'ils sont autorisés à payer en monnaie locale dans leurs enseignes avec un autocollant sur leur vitrine. Les citoyens intéressés doivent simplement convertir leurs euros en monnaie locale, sans frais. Pour

¹ Le démarchage de prestataires consiste à aller à la rencontre des commerçants qui ont le potentiel de rentrer dans le réseau de la monnaie locale et leur proposer d'en faire partie.

procéder à cet échange, les utilisateurs doivent alors aller trouver un comptoir de change dans le réseau. L'échange se fait uniquement d'euros vers la monnaie locale et non l'inverse, sinon une pénalité peut être demandée (Fare, 2016).

Ces « bons de soutien à l'économie locale »¹ ont une parité parfaite avec l'euro, ce qui veut dire qu'un euro égale à une unité de MLC. Ces billets sont dépensés chez les prestataires membres du réseau qui s'engagent donc à accepter ces nouveaux dispositifs sur le territoire et ces derniers encodent leurs recettes en euros pour que rien ne change au niveau fiscal. Ces billets circulent ainsi sur le territoire local pour former des boucles économiques (Cayrol et al., 2017).

Par exemple, comme décrit sur l'image ci-dessous, Mireille la coiffeuse fait appel aux services de Luc le chauffagiste, qui invite sa femme au restaurant chez Damien le restaurateur, qui se fournit en légumes chez Gilles l'agriculteur et ainsi de suite. Tous ces prestataires sont membres du réseau et payent donc en monnaie locale. Le but est de stimuler cette boucle économique qui forme la circularité monétaire constituée de suites d'échanges d'unités de valeur et de liens sociaux (Dewaele, 2017).

¹ L'article 128 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne déclare que seule la Banque centrale européenne peut émettre la monnaie. Au niveau juridique, la monnaie locale ne peut donc avoir le statut de monnaie et doit s'appeler « bon de soutien à l'économie locale ».

Figure 3 : Fonctionnement de la MLC



Source : ASBL « Le Lumsou » (2021).

Les euros échangés en monnaie locale aux comptoirs de changes s'accumulent dans ce qui s'appelle une « réserve de contrepartie » qui est un compte d'épargne ouvert dans une banque durable comme la banque Triodos. Les monnaies locales reposent sur la confiance et il est donc primordial d'avoir la possibilité de récupérer ses euros si le dispositif s'arrêtait (Dewaele, 2017).

Pour ne pas laisser dormir cet argent sur un compte, la possibilité existe également d'investir cette réserve de contrepartie via une prise de participation dans une coopérative de crédit, comme Crédal par exemple, afin de lui donner un côté solidaire (Cayrol et al., 2017 ; Dewaele, 2017).

La monnaie locale complémentaire peut donc ressembler à un « jeu de société grandeur nature », géré par une ASBL, composée de citoyens acheteurs et de citoyens opérateurs économiques qui ont pour but de renforcer l'économie locale d'un bassin de vie (Dewaele, 2017). L'économie de proximité est renforcée par le fait que les consommateurs ne peuvent uniquement dépenser cette MLC que chez des acteurs membres du réseau, alors que les professionnels peuvent la reconvertis. Mais des frais de reconversion sont souvent demandés, ceci afin de les inciter à rester dans le réseau (Blanc, 2020).

Chapitre 4 : Limites de la monnaie locale complémentaire

Les MLC sont développées par des réseaux militants. Ceux-ci bénéficient de leur force et de leur volontarisme pour montrer leur désaccord face au principe de l'économie spéculative (Dubois, 2016). Mais elles se heurtent malheureusement à plusieurs difficultés, car les objectifs et motivations des groupes porteurs pour la création de celles-ci sont souvent très ambitieux (Dousson, 2016).

L'institut Veblen a réalisé une enquête auprès d'une quarantaine de monnaies locales en France en 2016. Les freins et obstacles pour l'accroissement des MLC les plus fréquemment mentionnés sont, premièrement, l'attentisme¹ de la population (44%), deuxièmement, l'implication insuffisante des professionnels (19%), troisièmement, le manque de temps et de bénévoles (12%), et enfin, la faiblesse des ressources financières (12% également) (Dousson, 2016).

Ainsi, la difficulté d'impliquer les particuliers et les professionnels dans les projets de MLC est directement liée au manque de temps et de bénévoles. En effet, un travail important de communication et de promotion des initiatives auprès des professionnels et des citoyens est indispensable pour le bon développement de ces monnaies (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018).

D'autre part, le manque de ressources financières durables pour financer le fonctionnement du réseau et faciliter les échanges constitue un autre frein majeur, notamment pour la mise en œuvre des supports numériques, traçables et sécurisés (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018). La numérisation de la monnaie est souvent évoquée comme un challenge techniquement compliqué à relever, mais qui est nécessaire pour atteindre une taille cruciale (Dousson, 2016).

Une autre limite pour étendre le réseau de circulation de monnaie locale est le manque de soutien de la part des collectivités publiques pour intégrer ces circuits et de contribuer au déploiement de ce réseau, car ces dernières sont un formidable catalyseur de la circulation monétaire locale (Dousson, 2016).

Enfin, les MLC provoquent autant de curiosités que d'inquiétudes, et il existe pas mal de malentendus par rapport à leur égard. Elles sont, par exemple, souvent renvoyées à des logiques de fuite fiscale, de blanchiment, de contrefaçon, accusées d'être des formes nouvelles de protectionnisme économique, ou même de porter l'idée d'une sécession² monétaire, alors qu'il s'agit bien de monnaies complémentaires (Blanc, 2016 ; Kalinowski, 2016).

¹ L'attentisme est une attitude qui consiste à s'immobiliser face à la participation de la monnaie locale.

² Quand la population ou la région se sépare de l'entité nationale.

PARTIE 2 : LE DEVELOPPEMENT DU RESEAU

La recherche de ce mémoire consiste à analyser comment concrètement mettre en place une monnaie locale afin de soutenir le développement économique local en observant les problèmes principaux que peut avoir ce type de monnaie. Nous confronterons la littérature scientifique aux données récoltées sur le terrain du Lumsou¹, la monnaie locale du bassin de vie namurois.

Pour ce faire, nous allons commencer par rechercher comment renforcer le développement économique local qui est un des objectifs principaux de la monnaie locale complémentaire. Les éléments à analyser concernent donc le développement du réseau, la visibilité et la circularité de la monnaie locale qui sont des critères essentiels au développement de celle-ci et, par conséquent, à la dynamisation de l'économie de proximité.

1. Notion du réseau

Le réseau de la monnaie locale se constitue d'un groupe de citoyens locaux et engagés qui se réunissent et créent une ASBL pour développer un système monétaire local et complémentaire à l'euro visant l'irrigation d'une économie de proximité plus respectueuse de l'environnement, des ressources et des citoyens (Dewaele, 2020).

Ce réseau de proximité est avant tout basé sur la confiance de ses membres utilisateurs de la monnaie locale qui sont les bénévoles engagés, les citoyens et les commerçants. Les relations de confiances se tissent entre ces acteurs et subsistent grâce au fait qu'ils se côtoient dans leur vie quotidienne. Ils sont voisins de quartier ou de village (Dewaele, 2020). Et cette proximité géographique entre les acteurs permet donc une faible distance parcourue pour rencontrer les prestataires membres du réseau.

Ensuite, le réseau est un système d'action très riche permettant d'allier une multitude d'intérêts pour la réalisation d'une finalité commune. Pour un développement optimal, la monnaie locale doit être intégrée dans un réseau fixé sur un territoire prédéfini (Attout et al., 2013). La monnaie doit circuler en grande partie au sein de ce territoire afin de mettre en relation un nombre important d'acteurs issus d'activités variées et de mobiliser les acteurs du territoire (Blanc & Fare 2018).

¹ Le « Lumsou » renvoie au « lum'çon », le petit escargot bien connu des Namurois qui les invite à ralentir leur course quotidienne effrénée. La référence à un système monétaire « sou » s'ajoute à la racine « lum » signifiant la lumière (lumer = éclairer en wallon), car le Lumsou contribue à une nouvelle manière d'envisager l'économie locale.

Un modèle parfait de réseau n'existe pas. Chaque réseau s'adapte aux particularités de son territoire et se pérennise en fonction de ses besoins et objectifs propres. Pour atteindre cette pérennité, le réseau devra également innover et être créatif (Attout et al., 2013).

Le succès ou l'échec d'une monnaie locale dépend donc de l'expansion de son réseau d'utilisateurs et de prestataires, mais il n'y a pas de nombre exact à atteindre. Le nombre pertinent d'utilisateurs et de prestataires dépend de l'étendue du territoire, de la taille de sa population, de l'intensité des transactions et de l'adhésion des utilisateurs et des prestataires aux valeurs qui donnent du sens à la monnaie locale. On peut d'ailleurs observer la répartition inégale des utilisateurs et des fournisseurs sur le territoire d'une monnaie locale donnée. Certains endroits peuvent connaître un processus de construction communautaire associé au projet d'une monnaie locale et caractérisé par un réseau dense de transactions, alors que d'autres manquent tout simplement d'utilisateurs (Blanc & Fare, 2018).

L'enquête nationale 2019-2020 des monnaies locales en France menée par Jérôme Blanc, Marie Fare et Oriane Lafuente-Sampietro nous démontre que la taille des réseaux des monnaies locales est très hétérogène. En 2018, les MLC avaient une masse monétaire médiane de 17.945 euros, 231 utilisateurs, 76 prestataires et 9 comptoirs de change. Il apparaît que les monnaies locales françaises se répandent en cinq groupes inégaux, le plus fourni étant composé de monnaies locales de petite taille. Globalement, en 2018, on enregistrait 30.601 utilisateurs, 8.302 prestataires et une masse en circulation de 3,27 millions d'euros pour 76 MLC en circulation. En 2019, on estimait ces chiffres à 34.871 utilisateurs, 9.614 prestataires et une masse monétaire de 4,4 millions d'euros pour 82 MLC en circulation.

Les dynamiques opérantes dans l'activité monétaire des monnaies locales en fonction de leur taille sont judicieuses pour les très petites MLC et pour les plus grandes, mais plus mitigées pour les MLC de taille variant entre ces deux extrêmes. En effet, on observe une croissance accélérée de l'activité pour les monnaies locales de très petite taille ainsi que pour la plus grande. Par contre, pour les autres dispositifs, l'activité est stagnante ou en baisse (Blanc, Fare & Lafuente-Sampietro, 2020).

En Belgique, les monnaies locales sont en pleine expansion, même si elles sont moins nombreuses et moins développées qu'en France. À Bruxelles et en Wallonie, on peut compter 16 réseaux de monnaie locale et 2 qui sont en cours de lancement. En analysant le baromètre des monnaies citoyennes (voir *Annexe 6*), leur masse monétaire en cours de circulation en décembre 2020 était de 1,35 millions d'euros et ensemble, elles comptent plus de 2.171 prestataires adhérents dans 196 communes (Kubicki, 2021).

Enfin, au-delà d'un nombre global d'utilisateurs et de prestataires, leur répartition spatiale importe davantage. Parmi les caractéristiques du réseau, il faut souligner l'importance de la variété des connexions, l'intensité de leurs relations, l'importance de l'animation du dispositif,

ainsi que le nombre suffisant de comptoirs de change pour pouvoir convertir ses euros en MLC (Blanc & Fare, 2018 ; Blanc, Fare & Lafuente-Sampietro, 2020). Ces éléments seront développées ultérieurement dans ce travail.

Chapitre 1 : La difficulté d'étendre le réseau

1. Difficulté de trouver de nouveaux utilisateurs

La plus grande difficulté à laquelle plusieurs monnaies locales sont confrontées pour étendre leur réseau est de rallier de nouveaux utilisateurs individuels et, dans une moindre mesure, des prestataires (Dousson, 2016 ; Blanc & Fare, 2018).

L'attentisme des citoyens est généralement dû au fait qu'ils doivent fournir des efforts considérables pour aller changer leurs euros en monnaie locale, en passant par un comptoir de change par exemple, alors que nous vivons dans une époque de paiement sans contact, simple et immédiat. Mais également cela est dû au fait qu'ils éprouvent un sentiment d'impuissance face à la monnaie (Dousson, 2016).

Ensuite, dans de nombreux cas, il semble qu'après une première grande poussée de l'adhésion qui dure deux ou trois ans, il devient difficile non seulement de continuer à étendre le nombre d'utilisateurs, mais aussi de maintenir leur nombre année après année, en raison de la contrainte de l'adhésion formelle. Ceci est l'une des conditions de la légalité des monnaies locales qui conduit de nombreux utilisateurs à ne pas la renouveler lorsqu'ils constatent que leur propre utilisation de la monnaie locale est limitée. L'adhésion formelle des utilisateurs constitue donc un frein au développement du réseau (Blanc & Fare, 2018).

De plus, les utilisateurs éprouvent des difficultés à devoir changer leurs habitudes de consommation. Premièrement, pour pouvoir entrer dans le réseau de la monnaie locale, les prestataires doivent parfois changer de fournisseurs et en trouver des nouveaux qui se situent dans le périmètre géographique local de la monnaie. Deuxièmement, le fait de devoir utiliser deux monnaies à la fois rend les choses forcément plus compliquées au quotidien (Kalinowski, 2016). Ces changements d'habitudes sont souvent appréhendés comme des contraintes et surgissent lorsqu'on hésite à faire une place pour la monnaie locale dans son portefeuille (Kolb, 2019).

Également, l'existence d'un taux de reconversion en euro peut aussi freiner l'adhésion des utilisateurs. La reconversion en monnaie nationale n'est pas toujours acceptée et est souvent limitée seulement aux professionnels. Et quand celle-ci est possible, des pénalités sont souvent d'application pour limiter les risques de revendre l'accumulation des monnaies locales (Fare, 2016).

Actuellement, les initiatives des monnaies locales ont encore une portée limitée, malgré une réelle ambition constatée. Il y a donc un grand potentiel de progression par rapport à l'adhésion des publics cibles. Ce public, peu nombreux, va de pair avec le montant de la masse monétaire de monnaies locales actuellement en circulation, généralement très faible, mais très différent d'un projet à l'autre (Fourel & Magnen, 2015).

Cependant, certains projets comme l'Eusko au Pays Basque, qui est la monnaie locale la plus développée d'Europe, affirme que la progression peut s'annoncer très rapide quand l'écosystème économique et citoyen qui soutient la monnaie locale est favorable. Ainsi, la masse critique nécessaire pour couvrir les coûts de fonctionnement pourra être atteinte rapidement avec un impact significatif sur la dynamique territoriale, la consommation et la production locale (Fourel & Magnen, 2015).

2. Un public cible trop restreint

Les projets de monnaies complémentaires déclarent tous ne pas vouloir privilégier un type de public spécifique. Mais lorsqu'il est question de caractériser les utilisateurs d'une monnaie locale, il peut apparaître des différences considérables entre les types de dispositifs. Les monnaies complémentaires basées sur une unité de compte interne non convertible en monnaie nationale (banque de temps, SEL, LETS) ont pour objectif principal de créer du lien social. Le profil des participants se caractérise souvent par un statut précaire sur les plans sociaux, financiers et professionnels (Didier, 2020). Même s'il est vrai que certains projets de monnaie citoyenne convertible, tels que le Sol-Violette, collaborent étroitement avec les Maisons de Chômeurs afin d'aller vers les populations fragilisées pour lutter contre la pauvreté et contribuer à l'insertion sociale et professionnelle, la plupart d'entre elles ne souhaitent pas cibler un public ou un autre (Fourel & Magnen, 2015).

Par ailleurs, on peut constater que les monnaies locales convertibles ne sont pas des outils accessibles à tous ou du moins pour tous. En effet, ces dispositifs sont légalement liés à l'euro, ce qui fixe un taux de conversion à parité avec la monnaie nationale et ne permettent d'y participer qu'à condition de posséder suffisamment d'euros à convertir en monnaie locale, réservé donc à une catégorie de participants aisés. Les usagers proviennent donc majoritairement de milieux aisés et éduqués (Didier, 2020 ; Fourel & Magnen 2015).

De plus, les utilisateurs sont souvent des personnes plutôt bien insérées dans les réseaux de sociabilité, voire de militance, et qui s'intéressent à priori déjà aux enjeux de ces orientations. Ceci amène à catégoriser le public des monnaies locales comme « bobo bio écolo », même si ces dernières ne souhaitent pas particulièrement viser une population d'usagers en particulier. Leur but est justement de sensibiliser tout type de population, et non seulement

les militants et les gens favorisés, pour pouvoir diffuser au mieux leur utilisation et leur contribution au renforcement d'un tissu social local (Blanc 2006 ; Fourel & Magnen, 2015).

Lorsque la monnaie locale a fait le tour de ces utilisateurs déjà ancrés dans le sujet de la transition, il y a la possibilité que le réseau se tasse et peut parfois même s'effriter rapidement, laissant place à des déceptions et des désillusions. Pour faciliter la diffusion, il est dès lors conseillé de renouveler rapidement les membres et supprimer les utilisateurs inactifs (Blanc, 2006).

3. Le confinement du projet

L'échec du réseau peut également résulter du confinement du projet au groupe initial qui a décidé de créer une monnaie locale comme outil pour concrétiser ses croyances ou ses valeurs, c'est-à-dire son incapacité à étendre l'utilisation de la monnaie à d'autres sphères sociales. Cette éventuelle incapacité à s'étendre peut provenir d'une part d'une forme radicale de militance qui est trop visible pour les utilisateurs potentiels, et où les exigences des militants empêchent tout utilisateur de demander à devenir membre. Et d'autre part, elle peut provenir du manque d'ouverture à des partenariats socio-économiques significatifs (Blanc & Fare, 2018).

Ce problème pourrait être formulé comme une tension entre deux démarches pour le groupe fondateur. D'un côté, l'ensemble des valeurs précisément formulées dans la charte sont traduites en règles trop strictes à respecter, notamment les critères de sélection pour l'adhésion des prestataires et les taux de reconversion. Cette rigidité peut effrayer les individus et exclure trop de prestataires (Blanc & Fare, 2018).

D'un autre côté et inversement, si le groupe initial ne fixe pas de charte, ou une charte inefficace, et donc pas de critères de sélection pour l'adhésion des prestataires, les usagers ou les prestataires chercheront leur propre intérêt ailleurs. En absence de marqueur politique ou idéologique et de clarté des objectifs poursuivis, il est probable qu'ils croiront que la monnaie nationale est beaucoup moins contraignante pour eux dans les paiements quotidiens (Blanc & Fare, 2018).

Cette tension peut être exprimée de la manière suivante. S'il s'agit de fidéliser la clientèle d'un réseau de commerçants, on ne joue que sur le ressort bien connu de l'intérêt, comme par exemple, fournir des avantages aux clients fidèles. On peut aussi ajouter l'intérêt de l'appartenance à une communauté, c'est-à-dire, déployer une identité communautaire liée au territoire dans lequel on vit. Par conséquent, le réseau peut être rapidement étendu (Blanc & Fare, 2018).

Mais s'il s'agit de favoriser la transformation des pratiques de consommation et des représentations du public en poussant, par exemple, les usagers à acheter des produits biologiques fabriqués par des producteurs locaux organisés en coopératives ou dans une organisation d'agriculture solidaire, il faut activer d'autres ressorts comportementaux qui renvoient aux valeurs et au sens de l'action. Le public militant déjà sensible à ces pratiques sera facilement conquis par le réseau de la monnaie locale. Mais le plus dur reste à essayer de faire participer tous les autres usagers (Blanc & Fare, 2018).

L'enjeu politique de la monnaie locale est qu'elle ne doit pas être centralisée par un ou pour un groupe spécifique tel que les militants, radicaux, élites des centres-villes etc., mais elle doit faire accord au sein de la communauté pour assurer sa diffusion. Si la monnaie locale est limitée au seul cercle des citoyens qui ont contribué à la création de cette dernière, le risque est qu'elle devienne une « monnaie de singe¹ ». Il est donc important que l'économie productive et le tissu marchand et industriel du territoire y participent (Martin, 2018).

La réussite du réseau nécessite donc de mettre en relation tous ces acteurs afin de dépasser le groupe originel d'individus militants. En effet, il faut associer des commerçants et des producteurs militants pour qu'il y ait une base solidaire de prestataires et pour limiter les reconversions en créant un circuit diversifié de prestataires. Mais il faut également associer des utilisateurs et des prestataires non militants, pour éviter que la circulation reste confinée au sein du projet. Pour parvenir à cette finalité, une communication active et un effort de sensibilisation des bénévoles et salariés sont nécessaires (Blanc & Fare, 2018).

4. Analyse sur le terrain

Selon Joëlle Tetart (2021) (voir entretien *Annexe 2*), membre de Financité, un problème constaté pour le réseau du Lumsou est le manque de diversité dans les publics touchés. La majorité de la population qui s'intéresse au projet du Lumsou est déjà ancrée dans la transition ou dans l'écologie. Il est donc difficile d'attirer d'autres personnes au réseau.

En effet, beaucoup de citoyens ne connaissent pas les monnaies locales et leurs bienfaits sur la société. Ils n'ont également pas l'habitude de faire leurs courses dans les petits commerces membres du réseau du Lumsou. Par conséquent, il n'y a qu'une très petite partie de la population qui est sensibilisée par l'enjeu des monnaies locales.

Cependant, une conséquence positive de la crise du Covid-19 est qu'elle a amené les citoyens à réfléchir sur leur mode de consommation et a éveillé pour certains le désir de mieux manger et de consommer différemment, plus localement et plus durablement. En étant confinés, il

¹ « Payer en monnaie de singe » est une expression pour dire payer en fausse monnaie au lieu de payer réellement.

était donc plus facile d'aller dans les petits commerces locaux du coin. Mais hélas, le retour aux anciennes méthodes de consommation est revenu lors du déconfinement.

En effet, il est vrai qu'en temps normal et en fonction des horaires de chacun, il est plus facile d'aller faire ses courses alimentaires dans les grandes distributions, car, aller faire le tour des prestataires locaux de la région namuroise demande beaucoup plus de temps et tout n'y est pas comme au supermarché. Ceci est considéré comme frein pour le réseau du Lumsou.

Un autre problème constaté à Namur est le prestataire « Paysans-Artisans » qui n'accepte pas le Lumsou. Paysans-Artisans est une coopérative de producteurs locaux reconnu comme réseau d'épicerie bio bien connu à Namur. C'est un gros frein pour le Lumsou, étant donné que ce commerçant se situe dans la rue des Carmes à Namur rue où se trouvent tous les petits commerçants locaux. La plupart de ces commerçants font partie du réseau du Lumsou sauf Paysans-Artisans. Pour la fête de la Saint-Valentin, ce prestataire a offert un coffret d'une valeur de 90€ de cadeaux de tous les commerçants locaux de la rue, presque tous membres du Lumsou. Cette action aurait pu se faire en lumsous, ce qui aurait été une grande opportunité pour relancer l'économie locale.

Enfin, l'implication des membres est un enjeu important pour le développement du réseau du Lumsou. C'est la raison pour laquelle des réunions sont organisées périodiquement avec tous les prestataires du réseau dans le but de les aider et de les encourager. Malheureusement, il est compliqué de faire participer les prestataires membres à ces réunions de l'ASBL du Lumsou. En effet, dans la pratique, les prestataires sont des personnes fortement occupées dans la vie quotidienne. Ils doivent tenir un commerce, ce qui demande un effort considérable et n'ont donc plus forcément le courage et la motivation d'y être présents.

Chapitre 2 : Le manque de temps et de bénévoles

1. La nécessité des ressources humaines

Le manque de temps et de bénévoles apparaît comme un frein majeur pour le développement du réseau de la monnaie locale (Dousson, 2016). Lancer un projet de monnaie citoyenne nécessite du temps et des ressources humaines, car on ne se lance pas seul dans un tel projet. Il est important de s'entourer de personnes qui ont les capacités pour lancer ce dispositif et qui auront la volonté d'aller jusqu'au bout de l'aventure, celle-ci pouvant durer plusieurs années. Un tel projet demande un grand nombre de ressources à des niveaux différents. Par exemples, des talents de persuasion pour faire adhérer de nouveaux utilisateurs et prestataires, une stratégie de communication, un apprentissage des termes économiques et monétaires, une dynamisation presque constante afin de maintenir et attirer les membres au sein du réseau... (Attout et al., 2013).

De plus, un projet de monnaie locale repose fortement sur le bénévolat, ce qui veut dire qu'il est amplement autonome en ressources financières marchandes ou publiques. On peut alors observer un risque d'essoufflement rapide pour un dispositif de petite taille qui ne parvient pas à s'étendre faute de ressources humaines (Blanc & Fare, 2014). Vu que le réseau ne tourne pas tout seul, il est donc nécessaire de l'animer régulièrement et durablement pour bien fonctionner (Blanc, 2016). En outre, l'épuisement rapide des bénévoles peut amener à retirer certains objectifs politiques importants du projet, ce qui peut freiner la constitution d'un réseau (Blanc & Fare, 2014).

En plus d'avoir une taille conséquente, le groupe initiateur doit également permettre un renouvellement des membres du projet et assurer une dynamique de groupe. Ce dynamisme doit être cohérent en respectant chacun des adhérents et encourager leur participation. Il faut s'assurer que les membres qui sont prêts à s'investir ne seront pas découragés par une dynamique de groupe malsaine ou par une mauvaise ambiance (Attout et al., 2013).

Lors des phases précédant le lancement du projet de la monnaie locale, un grand nombre de citoyens sentiront un certain engouement face au projet et les volontaires seront fortement mobilisés (Fourel & Magnen, 2015). Les objectifs poursuivis peuvent attirer plusieurs personnes qui veulent participer activement à la mise en place et à la réflexion autour du projet (Attout et al, 2013 ; Fare, 2016). Mais cette phase, qui est la plus intéressante, ne dure qu'en moyenne deux ans. On peut difficilement s'attendre à ce que les bénévoles soient suffisamment nombreux pour développer la circulation de ces monnaies locales sur le territoire concerné au fil des années. Même les bénévoles les plus volontaires et militants peuvent se décourager ou se lasser. Les associations peuvent donc, au-delà de leurs équipes de base, être confrontées à une forte rotation des bénévoles. L'accès à l'emploi rémunéré est donc nécessaire. Le travail des salariés peut maintenir dans le temps la dynamique du projet en mobilisant les acteurs du territoire. Ces salariés peuvent donc constituer une base permanente pour l'activité et le développement du réseau (Blanc & Fare, 2018 ; Fare 2016).

Les associations de monnaies locales fonctionnent essentiellement grâce au bénévolat de leurs membres, car elles ont de faibles ressources financières. En France, les monnaies locales déclarent avoir en moyenne 18 bénévoles actifs, avec une médiane à 12 bénévoles. Sur les 59 monnaies locales répondantes, 27 déclarent avoir entre 10 et 20 bénévoles actifs (Blanc, Fare, Lafuente-Sampietro, 2020).

Cependant, le travail fourni par les bénévoles ne semble pas substituer l'absence de salariés ou un faible budget. On constate que 83% des 41 MLC sans salariés affirment avoir moins de 20 bénévoles actifs. À l'inverse, 47% des 19 MLC ayant annoncé au moins un salarié comptabilisent plus de 30 bénévoles actifs et un quart d'entre elles en compte plus de 50 (Blanc, Fare, Lafuente-Sampietro, 2020).

Tableau 1 : Masse salariale et bénévolat selon le budget des associations françaises

Budget	Nb moyens de salariés (ETP)	Nb moyens de services civiques et stagiaires (ETP)	Nb moyen de bénévoles	Nb d'associations concernées
de 0 € à 10 000 €	0.0	0.1	12.0	36
de 10 001 € à 50 000 €	0.5	0.4	24.4	16
de 50 001 € à 100 000 €	1.6	1.9	25.9	7
plus de 100 001 €	6.9	1.0	50.0	2

Nota : Réponses de 61ML, y compris celles n'ayant pas déclaré de salariés. ETP : équivalent temps plein

Source : Blanc, J., Fare, M. & Lafuente-Sampietro, O. (2020). *Les monnaies locales en France : un bilan de l'enquête nationale 2019-20.* Récupéré de <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02535862v2/document>

On peut observer dans le Tableau 1 ci-dessus que le nombre moyen de bénévoles augmente avec le budget de l'association, tout comme le nombre moyen de salariés. Le recours à l'engagement des bénévoles ne peut donc pas être perçu comme un simple remède à un manque de ressources financières ou à l'absence de salariés puisqu'il s'accroît avec eux. La cause entre ces deux perspectives peut être à double sens et s'autoalimente probablement. Les MLC avec un grand nombre de bénévoles parviendront davantage à acquérir des moyens de financement et ainsi à embaucher des salariés. De même, les MLC avec des salariés et des budgets suffisants auront les moyens nécessaires pour animer le groupe de bénévoles, démarcher de nouveaux utilisateurs et prestataires, ainsi que gérer leur activité (Blanc, Fare, Lafuente-Sampietro, 2020).

Mais, les associations des monnaies locales en elles-mêmes n'ont pas les capacités d'obtenir ces budgets par leurs activités en tant que telles. La majorité d'entre elles ne sont qu'au stade de développement et ne sont donc pas en mesure de s'autofinancer, malgré les adhésions reçues et les prélèvements éventuels de taxes de reconversions en euros (Blanc, 2020).

2. Perte de dynamisme avec le temps

En ce qui concerne les monnaies locales qui possèdent un nombre restreint de bénévoles, le projet a tendance à perdre de sa dynamique avec le temps. Les volontaires et les projets s'essoufflent, surtout si leurs résultats sont lents et non conformes à leurs attentes (Attout et al., 2013).

De plus, certains bénévoles participeront activement, tandis que d'autres s'impliqueront moins. Les bénévoles qui constituent le groupe de la monnaie locale ont chacun une

personnalité différente, une perception propre et des humeurs changeantes. Il est parfois difficile d'obtenir la participation de tous les adhérents aux réunions, car il y a souvent des individus qui parlent fort et d'autres qui osent moins s'exprimer. Il est essentiel d'apprendre à concilier ces différences en essayant de ne brusquer personne pour ne pas qu'elles se referment sur elles-mêmes. Recueillir la participation de tout le monde est nécessaire pour obtenir une réelle dynamique de groupe (Attout et al., 2013).

Puis, quand la phase de lancement de la monnaie locale est terminée, le plus dur est de faire perdurer la dynamique du groupe dans le temps. En effet, les longues discussions autour des objectifs et les réflexions complexes autour du système économique peuvent décourager et démotiver les bénévoles. Pourtant, les bénévoles qui s'intéressent moins à ces idées peuvent être une aide efficace pour les autres étapes de la monnaie locale comme pour le démarchage des utilisateurs ou des prestataires, la réalisation d'outils de communication, ou encore l'animation des activités de sensibilisation. Il est donc nécessaire de ménager les membres du groupe et de trouver la place de chacun au sein du dispositif (Attout et al., 2013).

Il est également important de soutenir la motivation des utilisateurs, mais aussi celle des prestataires. C'est un travail conséquent pour les bénévoles et le groupe porteur. Il existe un besoin d'aller à l'encontre des différents prestataires et faire un suivi constant de ceux-ci, ainsi qu'être présent pour informer les utilisateurs. Pour que les citoyens et les entreprises acceptent cette nouvelle forme de monnaie, un travail humain considérable et beaucoup de volonté sont nécessaires (Attout et al., 2013 ; Fare, 2016).

3. Les bénévoles face à la crise sanitaire

Le confinement lors de la crise sanitaire a été une épreuve dure pour tout le monde, et par conséquent, également pour tous les bénévoles des monnaies locales. Ceux-ci sont essentiels pour assurer le fonctionnement au quotidien du réseau. L'ensemble des membres se sont retrouvés isolés chez eux, alors que les monnaies locales sont des associations conviviales qui organisent régulièrement des événements pour créer des liens agréables entre les membres et pour faciliter la circulation de la monnaie. C'est aussi une structure qui a la capacité d'être au service de l'être humain, et même, d'être à sa dimension (Didier, 2020).

Les bénévoles ont dû être innovants et créatifs pour maintenir ce lien avec les membres du réseau. En effet, dans un premier temps, ils ont fait l'effort de contacter les prestataires par téléphone afin de voir dans quelle mesure il était possible de les aider en matière de communication. Puis, c'est grâce à l'utilisation des outils numériques de communication comme Zoom, Teams, Jitsi etc. que les bénévoles ont pu organiser des contacts réguliers une fois que ces outils ont été maîtrisés par le plus grand nombres d'adhérents. Cette coutume s'est prolongée après le premier confinement pour aboutir à un mélange de réunions et de communications à distance ou en présentiel (Didier, 2020).

Cependant, même si tous les indicateurs nous prouvent que les monnaies locales ont un réel intérêt pour le soutien de l'économie locale, le nombre de bénévoles qui gèrent ces associations sont malheureusement en baisse en Belgique francophone depuis le début de la pandémie. En effet, en date du 31 décembre 2019 on comptait 236 bénévoles alors que ce nombre est descendu à 198 fin 2020. Ce constat est lié au fait que les bénévoles se sont retrouvés dans l'impossibilité de se rencontrer et de travailler ensemble physiquement pendant le confinement. Ces bénévoles ont eu, par conséquent, une baisse de motivation alors qu'ils ont plus que jamais besoin de forces humaines (Kubicki, 2021).

4. Analyse sur le terrain

Selon Joëlle Tetart (2021) (Voir Annexe 2), membre de Financité, le plus gros problème de l'ASBL du Lumsou est l'essoufflement des bénévoles. Le projet de la monnaie locale namuroise repose entièrement sur des bénévoles qui sont des militants de la transition. Mais ces personnes qui s'occupent du développement de la monnaie locale sont également impliqués dans d'autres projets concernant la transition de la ville. Ces bénévoles risquent alors un burnout militant. En effet, plusieurs bénévoles de l'ASBL du Lumsou ont quitté le projet, car ce sont des gens qui ont énormément de choses à faire à côté du projet de la monnaie locale. Par conséquent, ils manquent parfois d'énergie et de motivation pour continuer à travailler au déploiement du Lumsou.

Vu que le projet du Lumsou est essentiellement basé sur du bénévolat, les bénévoles ont souvent un emploi à côté de ce projet et certains bénévoles travaillent plus que d'autres. Il est important de trouver un bon rythme d'équipe en se mettant d'accord en fonction des horaires de chacun. Si certains sont moins disponibles, l'ASBL du Lumsou essaie de faire des tournantes pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui fassent tout. C'est pareil au niveau des lieux pour les réunions. Tous les bénévoles ne vivent pas forcément à Namur. L'association du Lumsou doit donc s'organiser pour que chacun puisse participer et trouver de l'intérêt au projet.

Selon Brice Ryckaert (2021) (voir Annexe 1), membre fondateur du Lumsou, la difficulté humaine est d'arriver à faire travailler tout le monde ensemble au projet. Une association est aussi une équipe à gérer. Les bénévoles qui s'intéressent au projet ont souvent des arguments et idées bien précises en ce qui concerne le sujet de l'écologie ou de la transition. Il faut donc permettre à chacun d'écouter et de se faire entendre, et de trouver sa place au sein du groupe pour travailler en équipe et définir ensemble les objectifs de la monnaie locale namuroise à mettre en place.

Actuellement, l'ASBL du Lumsou ne compte plus que trois bénévoles qui sont John Robert, administrateur, Jean-Christophe Humblet, également administrateur et Jean Gréban, membre

fondateur. À la période du lancement du projet, le collectif Lumsou pouvait compter sur une trentaine de bénévoles, mais ceux-ci ont quitté le projet petit à petit.

En effet, le projet du Lumsou a suscité beaucoup d'intérêt lors de la phase de son lancement. La plupart des bénévoles qui ont créé le Lumsou sont des étudiants de Namur, notamment Brice Ryckaert et Nicola Virone. Ces deux membres fondateurs se sont retirés du projet car l'un est parti travailler à Bruxelles et l'autre est parti voyager après ses études. C'est cela aussi qui fait la réalité d'une monnaie locale.

Beaucoup de bénévoles se sont donc envolés après la phase du lancement. En effet, au début, il y a toujours ceux qui sont très motivés et qui ont envie d'aider à la création du projet, vu que cette phase de création est la plus intéressante. C'est la raison pour laquelle il y avait beaucoup de bénévoles actifs au lancement du Lumsou. Mais une fois que le projet du Lumsou a été mis en place, il faut l'entretenir sur la durée. Cependant, la plupart des bénévoles se sont moins impliqués et investis dans le Lumsou et ont finalement décidé de quitter ce projet.

Car, entretenir le réseau du Lumsou est un travail considérable qui peut épuiser les bénévoles. Ceux-ci doivent continuer à faire vivre le projet du Lumsou et développer le réseau de prestataires, ce qui nécessite des contacts réguliers avec ces derniers. En effet, les bénévoles du projet Lumsou doivent suivre le réseau de près pour voir si tout se passe bien chez chacun des prestataires. Mais ce suivi demande beaucoup de temps aux bénévoles qui sont peu nombreux actuellement.

Enfin, l'objectif principal du collectif Lumsou est d'étoffer le nombre de bénévoles actifs avant de pouvoir avancer sur de nouveaux projets. Pour ce faire, le groupe porteur organisera à nouveau des évènements dès que ce sera possible et permis par les autorités. Les évènements qui fonctionnent très bien pour attirer du monde sont les soirées ciné-débats ou les soirées d'assemblée citoyenne à Namur ou ailleurs. Ces soirées leur permettront de recruter des citoyens pour devenir bénévoles et attireront également les politiques à s'intéresser au projet du Lumsou.

Chapitre 3 : Le manque de soutien des collectivités

1. La difficulté d'impliquer les collectivités au projet

On constate que les projets de monnaies locales complémentaires demandent constamment à être stimulés. Les bénévoles doivent fournir des efforts considérables pour recruter et prospection de nouveaux commerçants et utilisateurs afin d'agrandir le réseau de leur monnaie (Giegas, 2021). Mais les bénévoles se heurtent à la difficulté de convaincre les collectivités

locales de les soutenir, d'intégrer le circuit de la monnaie locale et de contribuer à leur développement (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018).

En effet, les collectivités ne se sont pas montrées très impliquées dans le processus de la monnaie locale. Ces monnaies sont une dynamique résultante de la société civile et sont émises généralement par des associations de bénévoles. Les collectivités ne sont pas toujours favorables face à ces dispositifs innovants et les autorités bancaires les ont souvent contemplés d'un regard soupçonneux. Ce n'est que très rarement que les collectivités locales et les banques coopératives locales leur offrent leur appui. La plupart du temps, leur rôle face à ces dispositifs est très minime, voire inexistant (Blanc & Fare, 2010).

Ensuite, la participation des autorités publiques et des élites financières est indispensable pour susciter la confiance des citoyens. Cette confiance sera plus forte si ces autorités deviennent des membres actifs, bénéficiaires et acteurs du réseau. Le rôle de ces dernières peut être catégorisé comme facilitateur du dispositif et comme soutien à la fois financier, matériel, humain et moral. On peut citer en guise d'exemple, la mise à disposition des locaux, les ressources humaines pour faire connaître le dispositif ainsi que faire de l'éducation populaire sur le territoire et la légitimation du projet (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018).

En effet, l'étude de 2019-2020, nous montre que le soutien des collectivités locales à l'égard des monnaies locales repose principalement sur de la facilitation et de l'apport des ressources matérielles et humaines (61%), du financement (53%), et, de façon très marginale, une participation au circuit monétaire par l'admission de paiement en monnaie locale (9,5%) et de dépenses en monnaie citoyenne (6,5%) (Blanc, Fare, Lafuente-Sampietro, 2020).

D'autre part, les monnaies locales bousculent la panoplie traditionnelle des outils de politique publique environnementale utilisés sur les territoires. Ces dispositifs monétaires inédits embarrassent l'action publique, car ils poursuivent plusieurs objectifs distincts comme le développement économique local, la participation citoyenne ou encore la transition écologique, ce qui rend plus complexe l'évaluation de la performance de ce type de monnaie (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018).

De plus, le potentiel de tels dispositifs à forte empreinte locale est largement sous-exploité (Fourel & Magnen, 2015). La montée en puissance des monnaies locales se heurte à un contexte institutionnel et intellectuel dans lequel le monopole monétaire est difficilement remis en question. L'opinion dominante en économie considère la monnaie comme un dispositif neutre qui n'influence en rien les échanges et la société. De plus, les expériences monétaires décentralisées sont souvent marginales et très peu d'études d'impacts existent actuellement pour prouver leurs bénéfices, ce qui conforte cette opinion dominante. Ce blocage pourrait être surmonté si les pouvoirs publics s'engageaient davantage dans le dispositif de la monnaie locale (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018).

2. Un cadre légal manquant

La contrepartie de ce blocage pour l'autorité centrale à percevoir le réel potentiel de ces dispositifs est un cadre juridique encore trop flou. Dans la plupart des pays étudiés, c'est toujours un cadre légal flou qui ressort du bilan. De plus, théoriquement, les monnaies locales complémentaires sont sur un terrain qui est encore largement inexploité par la recherche juridique (Fourel & Magnen, 2015).

Actuellement, le cadre juridique français ne permet pas une circularité complète grâce aux collectivités territoriales, même si le contexte français est l'un des plus favorables aux monnaies locales avec la Loi sur l'économie sociale et solidaire (ESS) de juillet 2014. Celle-ci reconnaît les monnaies locales complémentaires comme titres de paiement dans le Code monétaire et financier, ce qui permet de leur offrir une existence légale et de leur apporter une reconnaissance en ce qui concerne l'utilité sociale. L'obtention de ce cadre légal augmente, par conséquent, la confiance des usagers à leur égard (Blanc, 2020 ; Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018 ; Dissaux, 2016).

De plus, la reconnaissance apportée aux monnaies complémentaires, grâce ce cadre légal, permet aux collectivités d'intégrer, sous certaines conditions, ces nouveaux dispositifs à leurs politiques publiques locales (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018).

Les collectivités peuvent certes accepter et recevoir certains paiements en monnaie locale, mais elles ne peuvent en aucun cas encaisser, ni décaisser des moyens de paiement en monnaie locale. Les conséquences juridiques n'ont donc pas été tirées depuis la loi ESS de juillet 2014. En effet, le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 nous dit que les moyens de paiement admissibles sont ceux prévus par le Code monétaire et financier. Puis, l'arrêté du 24 décembre 2012 a établi une liste qui limite les moyens de paiement acceptables par les autorités publiques. Cet arrêté n'a cependant pas été revu à la suite de la modification du Code monétaire et financier qui introduit les titres de monnaies locales complémentaires en 2014 (Blanc, 2020).

En outre, cette absence de révision d'un arrêté, ainsi que d'autres éléments, empêchent actuellement que les collectivités locales puissent détenir un compte en monnaie locale pouvant être débité et crédité en tenant compte des dépenses et recettes réalisées avec ces dispositifs (Blanc, 2020).

Par conséquent, les monnaies locales ne sont pas utilisées amplement par les collectivités locales, malgré la loi ESS de juillet 2014. Actuellement, il est possible de payer les services municipaux en monnaie locale, mais il n'est toujours pas possible de payer les impôts locaux avec ces dispositifs. Concrètement, une municipalité peut accepter un paiement en monnaie locale concernant les transports en commun, les musées, les bibliothèques, les salles de

spectacles, ou encore les piscines, à condition qu'ils soient membres de l'association de la monnaie locale et qu'ils reconvertisse aussitôt toute recette obtenue en monnaie locale pour que le comptable n'encaisse que leur contrepartie en euros. Il n'est donc pas possible de recevoir des paiements fiscaux en monnaie locale, car cela impliquerait une évolution du Code général des impôts (Blanc, 2020 ; Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018).

En ce qui concerne les dépenses publiques, une collectivité ne peut pas régler ses dépenses directement en monnaie locale (Blanc, 2020 ; Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018). En effet, la ville de Bayonne en France s'est penchée sur cette problématique et un conflit entre la ville et l'État s'est déclenché en 2018. La ville de Bayonne aurait aimé pouvoir payer certaines dépenses publiques, tels que les subventions ou les achats publics, en monnaie locale. Plusieurs étapes contradictoires devant les tribunaux ont eu lieu, mais ont finalement abouti à un accord à l'amiable. L'association de l'Eusko peut donc être mandatée par un de ses membres pour recevoir un paiement de collectivité locale en euros pour ensuite le lui reverser en monnaie locale. Le résultat de cet accord a par la suite été adopté par d'autres associations pour accorder la dépense publique en monnaie locale complémentaire (Blanc, 2020).

3. Leviers de la puissance publique

Les acteurs de la monnaie locale considèrent qu'un cadre juridique propice au développement des monnaies locales est nécessaire. Une fois ce cadre établi, c'est au niveau local (régional, départemental ou municipal) qu'un soutien plus concret de la part des collectivités doit faire action (Fourel & Magnen 2015).

La reconnaissance que la loi apporte aux monnaies locales donne la possibilité aux collectivités de participer aux circuits de circulation de la MLC, en intégrant, dans une certaine mesure, ce nouveau type de monnaie dans leurs politiques publiques locales. Cette participation passe par plusieurs leviers qui favoriseraient la montée en puissance des monnaies locales (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018 ; Dissaux, 2016).

3.1. *Règlement des services publics locaux en MLC*

Le premier levier consiste à ce que les collectivités acceptent de régler les services publics présents sur le territoire en monnaie locale, c'est-à-dire la permission de payer, par exemple, son accès aux piscines, salles de théâtre, transports publics, etc. en monnaie locale. C'est déjà le cas en France, notamment pour les municipalités de Blanquefort-sur-Briolance (Lot-et-Garonne), Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) et Bouguenais (Loire-Atlantique) (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018 ; Dissaux, 2016).

En acceptant la monnaie locale, la collectivité améliore sa circulation et diversifie l'offre des biens et services du circuit local, ce qui permet un changement d'échelle rapide en ce qui

concerne le nombre d'usagers tant prestataires que particuliers et augmente ainsi la masse monétaire locale en circulation (Fourel & Magnen, 2015).

Cependant, à ce jour, la réglementation oblige les régies publiques des collectivités de reconvertis en euros les sommes perçues en monnaie locale. Cette monnaie retourne ainsi incessamment à l'émetteur, alors qu'il serait plus efficace et plus ingénieux de permettre aux collectivités de réintroduire ces sommes reçues immédiatement dans le circuit (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018 ; Dissaux, 2016).

3.2. L'utilisation des MLC par les collectivités pour leurs dépenses

Un second levier est l'utilisation des monnaies locales par les collectivités dans leurs dépenses, par exemple, les commandes publiques, la restauration collective, les traitements des fonctionnaires, les travaux de rénovation de bâtiments publics, ou encore les actions sociales (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018). Mais, pour l'instant, le fait que les collectivités puissent régler toutes ou en partie leurs dépenses publiques par ce moyen de paiement paraît difficile et dépend principalement de l'étendue du réseau des prestataires (Dissaux, 2016).

Néanmoins, ces dispositifs peuvent être mobilisés dans le cadre de l'action sociale des collectivités. Par exemple, les aides des Centres Communaux d'Action Sociale peuvent distribuer une partie des aides sociales en monnaie locale, comme c'est déjà le cas pour le Sol-Violette à Toulouse. Ceci favorise d'une part le territoire et d'autre part une consommation plus durable et de meilleure qualité (Dissaux, 2016 ; Fare, 2017). Les collectivités peuvent également distribuer des aides en MLC afin de flécher les dépenses de consommation sur des biens et services uniquement payables en monnaie locale, ou aussi subventionner l'accès à certains biens, comme les paniers de légumes frais composés pour les populations précaires (Fare, 2017).

De plus, une part des indemnités des fonctionnaires pourrait être versée de cette manière, comme à l'image du Bristol Pound au Royaume Uni, où le maire de la ville perçoit son salaire en monnaie locale. En France, ceci est envisagé par plusieurs réseaux de monnaie locale, mais la mise en œuvre est encore incertaine. Enfin, les collectivités peuvent également encourager le paiement de primes de fin d'année en monnaie locale (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018 ; Dissaux, 2016).

3.3. Accepter la MLC en règlement de l'impôt local

Un troisième levier serait d'ordre fiscal, notamment en acceptant la monnaie locale en règlement de l'impôt local. Ceci permettrait de fermer les boucles de la circulation monétaire locale sur le territoire. Pour l'instant, en France comme en Belgique, c'est interdit par la loi (Dissaux, 2016).

En effet, l'article 4 de la loi du 12 avril 1965 énonce que « *la rémunération en espèces doit être payée dans la monnaie ayant cours légal en Belgique. La rémunération payée en violation de ces dispositions est considérée comme n'étant pas payée* ». Dès lors, il n'est donc pas toléré de rémunérer un travailleur en monnaie locale (Attout et al., 2013).

Par contre, les villes comme Brixton et Bristol en Angleterre acceptent pourtant de régler les taxes professionnelles ou de payer des impôts locaux. Ce levier fiscal est déterminant pour créer une demande qui favorise l'utilisation de la monnaie locale et limiter ainsi la conversion sortante (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018). De plus, en acceptant la monnaie locale comme outil de paiement des impôts locaux, les collectivités publiques apportent plus de confiance et de crédibilité à ce dispositif et incite davantage les prestataires comme les particuliers à l'intégrer (Fare, 2017).

Il existe donc plusieurs pistes pour impliquer les collectivités. Ces leviers représentent un grand potentiel pour le développement des monnaies locales complémentaires. Cependant, leur implication reste encore limitée et celles qui les acceptent les reconvertisse aussitôt en monnaie nationale (Fare, 2017).

4. Institutionnalisation des MLC grâce au Covid-19

4.1. *Les MLC pour relancer l'économie locale*

La crise sanitaire mondiale que nous traversons actuellement bouleverse notre quotidien, ainsi que notre modèle économique. La conjoncture économique qui découle de cette crise nous pèse et menace principalement les petits commerçants. Ceci engendre une réelle réflexion du côté des pouvoirs publics par rapport au financement alternatif. Les monnaies locales belges francophones n'ont jamais autant été sollicitées depuis la crise sanitaire. En effet, ces derniers mois ont montré un réel intérêt pour les possibilités que proposent ces nouveaux dispositifs. Les différentes communes belges s'intéressent et s'informent sur le sujet et envisagent même les monnaies locales pour relancer l'économie (Giegas, 2021).

En effet, la crise actuelle nous pousse de manière urgente à relancer l'économie pour limiter les ravages économiques auxquels sont confrontés la population de première ligne. Ceci accentue le besoin de réfléchir à de nouveaux modes de consommations et de nouvelles habitudes qui nous engagent davantage dans les dynamiques de transitions des territoires (Blanc, 2020).

De plus, les petits commerçants touchés par la crise pourront bénéficier de l'injection du pouvoir d'achat, du dynamisme et de la richesse de l'économie locale que provoque l'utilisation des monnaies locales complémentaires (Giegas, 2021).

En effet, ces dispositifs sont des outils formidables pour relancer l'activité locale en période de crise. La période que nous vivons actuellement est opportune pour le développement de ces monnaies citoyennes. Tout d'abord, on constate que ces monnaies circulent plus rapidement entre les différents acteurs économiques que la monnaie nationale. Ensuite, elles contribuent à l'enrichissement économique d'un territoire local et relocalisent les activités commerciales en encourageant les entreprises à échanger avec leurs fournisseurs en monnaie locale. Enfin, il est essentiel de saisir cette opportunité en ce moment dans le cadre de relances économiques afin de sauver les petites entreprises locales (Guémy, Lavayssi  re & Sengayrac, 2020).

À ce jour, l'utilisation de ce nouvel instrument monétaire prend donc tout son sens. Les ménages qui réagissent face à l'inquiétude entra  n  e par la conjoncture ´conomique actuelle peuvent utiliser, d'un côté, leurs euros pour épargner, de l'autre côté, la monnaie locale pour réaliser leurs transactions courantes quotidiennes. À l'échelle individuelle, cette manœuvre peut paraître indolore, mais à l'échelle territoriale, elle peut décupler le nombre de transactions. Chaque unité en euros convertie en monnaie locale et sollicitée à un moment donné, sera à nouveau utilis  e aussit  t plut  t que thésaurisée sur un compte bancaire (Gu  my, Lavayssi  re & Sengayrac, 2020).

4.2. La crise sanitaire, une opportunit   pour la visibilit   des MLC

Les partenariats avec les collectivités pour les plans de relance ´conomique face au covid-19 représentent également une grande opportunit   pour les monnaies locales en termes de visibilit   et cr  dibilit   que celles-ci peuvent apporter. En effet, vu que ces initiatives demandent un effort consid  rable aux b  n  voles pour stimuler ce dispositif en d  marrant de nouveaux prestataires pour ´tendre le r  seau, les partenariats avec les communes faciliteraient la communication de ces monnaies locales. La crise sanitaire peut donc ´tre, malgr   tout, une opportunit   importante pour agrandir l'influence et la reconnaissance de ce nouveau type de monnaie (Giegas, 2021).

De plus, cette institutionnalisation permet également de diversifier les membres adh  rents du r  seau de la monnaie locale. Le projet peut ainsi sortir de l'effet de « niche », en impliquant des citoyens qui sont habituellement moins port  s à participer à ce genre d'initiatives, comme par exemple les ménages à faibles revenus (Giegas, 2021).

4.3. L'int  gration des MLC dans l'action publique

Au vu de la tendance ´conomique actuelle, la majorit   des communes ne cherchent pas sp  cialement à encourager cette transition, mais essayent surtout de maintenir la viabilit   ´conomique des commerces locaux et le pouvoir d'achat des citoyens. L'objectif des plans de

relance est de soutenir un maximum de personnes face à la situation sanitaire. Dès lors, la question concernant la sélection des prestataires en fonction des valeurs de la charte des monnaies locales vient à se poser. Est-il plus favorable d'avoir des valeurs plus strictes et risquer de limiter l'adhérence des prestataires, ou inversement, d'être moins contraignant par rapport aux valeurs, pour permettre d'intégrer plus de commerçants dans le réseau et, par conséquent, d'étendre celui-ci ? Ce questionnement est fréquent et dépend du territoire et des ambitions du projet (Kolb, 2019). Mais, il l'est encore plus quand l'objectif des pouvoirs publics est de faire profiter leurs plans de relance au plus grand nombre de commerçants. Le défi est de trouver un équilibre entre l'inclusion des collectivités, sans pour autant transgérer les valeurs fondamentales des monnaies locales (Giegas, 2021).

En effet, la crainte est que l'implication des communes pour aider le développement des monnaies locales se transforme en appropriation totale de ces dispositifs, excluant les bénévoles de ce projet de politique publique. L'institutionnalisation de ces monnaies ne doit pas venir dérouter les groupes de bénévoles militants de leurs ambitions, valeurs et actions pionnières. Autrement, cette implication pourrait relever une tendance « mainstream » où les monnaies locales se verrraient assimilées à des gadgets plutôt qu'à des réels outils de transition permettant de changer les modèles économiques (Giegas, 2021).

Il est donc souhaitable de ne pas mélanger la vocation sociale des politiques d'aides (aides au chômage, minima sociaux, etc.) et la vocation économique de l'utilisation des monnaies locales, avant que celles-ci ne soient reconnues par les citoyens. En versant une part des aides destinées aux particuliers en monnaie locale, il est nécessaire que dans un premier temps, les aides à vocation sociale soient mises de côté (Guémy, Lavayssière & Sengayrac, 2020).

En Belgique, il existe plusieurs possibilités pour venir en aide aux commerçants fortement touchés par la crise du Covid-19. Un des projets envisagés est la mise en place de chèques-commerces émis par les pouvoirs publics locaux. Ces chèques sont offerts aux citoyens de la ville et peuvent être dépensés dans le réseau des prestataires de la monnaie locale. Ceci engendre une garantie de réinvestissement local de la somme¹ dans la région (Giegas, 2021).

En effet, depuis le début de l'épidémie, les plans de relance se sont propagés dans les villes belges comme Charleroi, qui a distribué sous forme de bons, l'équivalent de 20 Carol'Or à tous ses citoyens. Mais il y a également Namur, Tournai, Ath, Gembloux et Bruxelles qui ont mis en place des interventions avec les monnaies locales (Kubicki, 2021).

Enfin, les partenariats avec les communes apparaissent comme une réelle opportunité et suivent le cours normal de l'évolution de ces dispositifs complémentaires. En retracant

¹ Parlement Wallon, Proposition de résolution visant à encourager le développement des monnaies complémentaires dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19 et du redéploiement de la Wallonie, 345 (2020-2021) n°1, 18 Novembre 2020, p.4.

l'historique des générations des monnaies locales, on s'aperçoit que ces projets deviennent de plus en plus « multiplexes » avec leurs multitudes d'objectifs. Par conséquent, il est nécessaire d'effectuer des partenariats pour rassembler le plus grand nombre d'acteurs. Mais, une bonne communication et coordination entre les deux parties est également nécessaire pour assurer les valeurs des monnaies locales (Giegas, 2021).

5. Analyse sur le terrain

Selon Brice Ryckaert (2021) (Voir Annexe 1), membre fondateur du Lumsou, une grande difficulté est de faire participer les pouvoirs publics au réseau du Lumsou. En effet, cette difficulté provient au niveau du plaidoyer. Le projet de la monnaie locale n'est pas assez présente et manque d'une défense légale. C'est pourquoi le projet ne les intéresse pas forcément ou ne correspond pas à leurs attentes. Par conséquent, l'association du Lumsou se retrouve souvent avec une porte fermée de la part des collectivités publiques.

Cependant, il est nécessaire d'obtenir le soutien des pouvoirs publics pour pouvoir porter le projet du Lumsou à un niveau supérieur et ainsi pouvoir utiliser la monnaie locale pour payer les services publics par exemple. Il est donc essentiel de prouver à ces acteurs l'intérêt que peut apporter la monnaie Lumsou pour les convaincre de participer au réseau.

Pourtant, Jean Gréban, membre fondateur, est parvenu après plusieurs tentatives au fil de ces dernières années à convaincre la ville de Namur, le CPAS et la zone de police de Namur de participer au réseau du Lumsou. Ceux-ci ont offert 30 lumsous à tous les employés de la ville comme prime de fin d'année en 2020, ce qui est permis par la législation sociale. Le nombre d'employés de la ville, du CPAS et de la zone de police équivaut à 3.000 personnes. Cette action de la ville de Namur a donc permis une injection de 90.000 lumsous d'un coup.

Depuis 2017, l'année du lancement du Lumsou, le projet tournait avec 15.000 lumsous en circulation. L'opération de la ville a donc permis une augmentation considérable de la masse monétaire. En effet, le Lumsou a dépassé les 100.000 lumsous en circulation grâce à cette opération.

Le but de l'association du Lumsou est de rendre récurrente cette action. Pour ce faire, il faut que les représentants du réseau aillent trouver les syndicats du personnel communal afin de réclamer à nouveau les 30 lumsous annuels comme prime de fin d'année. Ce serait un très beau soutien pour le Lumsou.

Actuellement, l'ASBL dépend beaucoup d'une seule opération de la ville. Mais, le collectif Lumsou se trouve au creux d'une vague. En effet, c'est aujourd'hui que le Lumsou a le moins de bénévoles actifs et le plus de lumsous en circulation. Ils espèrent donc trouver de nouveaux

bénévoles dans les prochains mois afin de les aider à développer et à dynamiser le réseau du Lumsou.

L'ASBL espère ainsi recommencer une telle opération non seulement sur le territoire de la ville de Namur, mais également sur celui des treize autres communes de la ceinture namuroise qui font partie du territoire du Lumsou. Ces initiatives seront certainement d'une moins grande ampleur, mais elles permettront le développement du réseau des prestataires du Lumsou au-delà de l'intérieur de la ville, étant donné que le développement d'une monnaie locale passe par le développement du réseau de prestataires.

PARTIE 3 : LA VISIBILITE

1. La visibilité du réseau des MLC

La visibilité du réseau de la monnaie locale représente la caractéristique de ce qui apparaît de manière manifeste. Cette visibilité des dispositifs est essentielle pour faire adhérer le plus grand nombre de personnes au réseau et pour favoriser ainsi son développement (Cayrol et al., 2017).

Selon Marek Hudon et Arnaud Michel (2015), les monnaies locales présentent, pour la majorité d'entre elles, un niveau de visibilité insuffisant. En effet, la petite échelle de ces systèmes contribue au manque de connaissance de leur portée. Par conséquent, ce manque de visibilité empêche les monnaies locales d'avoir un impact significatif sur l'économie locale et sur le développement durable.

En Belgique francophone, ce manque de visibilité est confirmé dans la pratique. En effet, le réseau Financité¹ a mené une étude à propos de trois monnaies locales en région wallonne (l'Épi lorrain, le Val'heureux et les Blés). Cette étude nous enseigne l'importance de concrétiser les valeurs ajoutées de l'utilisation de la monnaie locale. Sinon, l'effet de cette dernière ne dépassera pas le cercle des individus convaincus. Une des causes possibles également peut être reliée à une faiblesse d'outils de communication (Cayrol et al., 2017).

La réussite du réseau de la monnaie locale dépend donc d'une bonne visibilité pour permettre d'attirer de nouveaux prestataires et utilisateurs. L'utilisation de plusieurs outils de communication différents comme une charte, un site internet, des dépliants, une convention, des évènements etc. est recommandée afin de faire connaître les valeurs et les enjeux de ces systèmes d'échanges locaux au plus grand nombre de personnes (Attout et al., 2013).

De même, une véritable communication au sein du réseau permet également de tenir informé tous les membres du réseau, ce qui est nécessaire sur le long terme pour conserver une certaine dynamique au sein du groupe. Des formations internes peuvent également avoir lieu pour améliorer le démarchage des prestataires et celui des citoyens, ce qui peut apporter une certaine diversité de prestataires qui est essentielle à la circularité du réseau (Attout et al., 2013).

Mais encore, les évènements et moments de rencontres organisés avec d'autres réseaux de monnaies locales incitent le partage de connaissances mutuelles. En participant à ces moments de partage et cet ensemble de connaissances sur les monnaies locales, les

¹ Financité est le Réseau de Financement Alternatif qui apporte un soutien logistique et financier aux projets de monnaies locales complémentaires en Wallonie et à Bruxelles.

utilisateurs accroissent leur implication et motivation, ce qui peut conduire à un regain de dynamisation du réseau (Attout et al., 2013).

2. Un bénéfice économique pour les prestataires

La monnaie locale peut être vue comme un incitant économique pour les membres du réseau grâce à la publicité et la visibilité gratuite que peut offrir ce dispositif. En effet, en adhérant au réseau de la monnaie locale, les commerçants figurent sur la liste des prestataires sur le site internet de la monnaie locale. Les commerces prestataires des monnaies locales peuvent également afficher sur leur devanture l'autocollant de la monnaie locale de leur région. Ceci permet une garantie aux clients que leur commerce respecte bien les valeurs éthiques mises en vigueur dans les chartes des monnaies locales. En outre, le réseau permet également aux commerçants de créer des liens avec d'autres fournisseurs locaux. L'an dernier 539 prestataires ont rejoint les réseaux de monnaies locales belges qui comptent désormais plus de 2.171 commerces et professionnels adhérents (Kubicki, 2021).

Par conséquent, en adhérant au réseau, les prestataires peuvent bénéficier d'une augmentation de leur chiffre d'affaire. En effet, grâce à l'image et à l'affichage des valeurs qui fonctionnent comme un label de qualité, les commerçants peuvent attirer une nouvelle clientèle qui vont cibler leurs achats dans le réseau de la monnaie locale (Binet et al., 2018). Mais, ces bénéfices sont essentiellement théoriques, car il n'existe que très peu d'études illustrant des données sur les retombées économiques des monnaies locales (ADEME, 2016).

3. Analyse sur le terrain

Selon Rémi Rondia (Voir Annexe 3), membre fondateur du Lumsou, beaucoup de prestataires ne sont pas au courant qu'il y a la possibilité de modifier leur fiche sur le site internet du Lumsou. C'est une publicité en plus qu'ils ne doivent pas sous-estimer. En effet, le site internet du Lumsou peut être un support de promotion et de publicité pour développer l'activité économique des prestataires. Ainsi, par exemple, pour le mois de février 2021, le site internet du Lumsou comptait plus de mille visites uniques. Ce qui est un nombre considérable.

Ensuite, l'évolution du chiffre d'affaires (voir Annexe 2) est une donnée très compliquée à obtenir, car les billets papier du Lumsou n'offrent pas de traçabilité. Ce sera uniquement possible lorsque le collectif Lumsou se lancera dans l'électronique. Cependant, depuis l'opération de la ville de Namur en décembre 2020, le Lumsou est passé à une masse monétaire en circulation de plus de 100.000 lumsous. Avant cette opération, le Lumsou avait une masse monétaire en circulation d'environ 15.000 lumsous. Même si ces 15.000 lumsous circulent plusieurs fois entre les différents prestataires de la région, ce n'est qu'une toute petite partie de leur chiffre d'affaires qui est impactée. Jusqu'à présent, faire partie du réseau du Lumsou est plus symbolique qu'un véritable bénéfice économique.

En effet, il n'y a pas de grand impact économique avec le Lumsou dans l'immédiat. Le chiffre d'affaires des prestataires augmente entre 3 et 5%, mais varie chez chaque prestataire. Cependant, faire partie du réseau permet surtout d'obtenir plus de visibilité. Les commerçants devenus membres sont inscrits en tant que prestataires du réseau sur le site internet du Lumsou, ce qui leur offre une publicité en plus.

Certains prestataires du Lumsou obtiennent donc des nouveaux clients dû au fait que leur enseigne se retrouve sur le site internet du Lumsou et sur les flyers, mais ces clients ne viennent pas forcément payer leurs achats en lumsous. Il n'y a pas toujours une augmentation du chiffre d'affaires en lumsous, mais au moins, les prestataires se sont fait connaître et gagnent une nouvelle clientèle grâce au réseau de la monnaie locale.

Chapitre 1 : Les MLC souvent méconnues

1. Méconnaissance des MLC par les citoyens

Le principal frein du développement d'une monnaie locale est sa méconnaissance. Jusqu'à présent, les groupes porteurs des monnaies locales se heurtent souvent à la méconnaissance et à l'incompréhension des individus face à ces nouveaux dispositifs d'échanges. En effet, ces nouvelles monnaies souffrent d'un manque d'information de la part de la population et leur méconnaissance générale impacte leur légitimité (Fourel & Magnen, 2015).

De plus, les réseaux de monnaies locales peinent à atteindre une taille considérable parce que ces dispositifs éprouvent souvent une difficulté à rallier des utilisateurs peu impliqués et engagés dans les démarches de la transition. Ces individus portent peu d'intérêt à la monnaie locale et considèrent que la monnaie nationale est plus intéressante et moins contraignante que cette alternative locale puisqu'avec la monnaie nationale on peut accéder aux mêmes produits locaux ainsi qu'à une panoplie de biens et services illimités par ailleurs (ADEME, 2016).

Même si la monnaie locale est opérationnelle et fortement appréciée par ses utilisateurs, elle demeure un phénomène peu connu. En effet, beaucoup d'individus peinent à croire que ces nouveaux dispositifs soient utiles ou viables et il est donc essentiel de conscientiser le plus grand nombre de personnes aux bienfaits que cette monnaie locale peut apporter à l'économie locale (Fourel & Magnen, 2015).

2. Amalgame avec le Bitcoin

Après la crise financière de 2008, deux innovations monétaires décentralisées se sont développées afin de contrer l'emprise du système monétaire dominant sur l'économie et sur les gouvernements. Cette contestation est concrétisée par la mise en œuvre de projets

économiques à vocation d'utilité collective. Ces initiatives sont lancées par des individus militants qui revendiquent une capacité d'action par la transformation des systèmes économiques (Blanc, 2020).

La première innovation monétaire est virtuelle. Il s'agit de la « blockchain » qui inscrit des informations dans un registre distribué auprès d'un réseau d'utilisateurs avec des techniques cryptographiques. Ceci permet de garantir la fiabilité et la traçabilité d'une information sans tiers de confiance. Mis en œuvre pour la première fois en 2009, le Bitcoin fera apparaître quelques années plus tard un vaste mouvement de développement des cryptomonnaies (Blanc, 2020).

La seconde innovation monétaire est celle de la monnaie alternative dite complémentaire. Même si ces deux types de monnaies présentent des similitudes comme le fait de réagir face au dispositif financier dominant, elles sont tout de même très différentes. Premièrement, la monnaie locale est mise en œuvre pour un territoire local dans une optique de transition écologique, alors que l'espace territorial visé par la plupart des cryptomonnaies est mondial. Ensuite, les cryptomonnaies ont la volonté de détrôner la monnaie nationale, alors que les monnaies locales n'ont pas l'objectif de remplacer cette dernière, mais de la compléter. Enfin les monnaies locales sont à parité fixe avec la monnaie officielle, alors que le cours des cryptomonnaies est fluctuant (Blanc, 2020).

Même si les développements récents nous montrent que des hybridations sont possibles entre ces deux types de monnaies, comme le cas du « *Solar Coin*¹ » par exemple, un jugement rapide pourrait prêter à confusion, alors que les logiques et mécanismes de ces deux outils sont tout à fait différents (Cauvet & Perrissin-Fabert, 2018 ; Dissaux, 2016).

3. Analyse sur le terrain

Nicola Virone, un des membres fondateurs du Lumsou, nous explique que l'obstacle premier du développement de la monnaie locale est l'obstacle cognitif. Pour lui, la monnaie locale est vue comme un projet individuel, alors qu'une des finalités de ce dispositif est d'introduire de nouvelles façons d'apercevoir la monnaie pour sortir d'un système marchand monopolistique. Le Lumsou doit être perçu comme un moyen d'échange et une institution sociale qui permet de créer des liens et d'organiser une interdépendance financière (Kolb, 2019).

Cette nouvelle perception de la monnaie est sans doute l'un des éléments les plus importants à faire communiquer pour encourager l'intérêt et l'adhésion des citoyens au réseau du Lumsou. L'incompréhension est un frein majeur pour la diffusion de la monnaie locale. Il est

¹ Le *Solar Coin*, circulant dans plus de 150 pays, est une monnaie virtuelle de type blockchain qui encourage la production d'énergie solaire.

nécessaire de fournir un travail considérable de communication et d'information pour conscientiser la population et lutter contre cette barrière cognitive (Kolb, 2019).

Les canaux de communication du collectif Lumsou sont Facebook et le site internet du Lumsou pour ce qui est en ligne. Sinon, le groupe porteur organise souvent des évènements et des soirées sur le thème de la monnaie pour conscientiser et faire connaître le Lumsou aux citoyens de la ville. Il est nécessaire de comprendre ce qui ne va pas avec la monnaie traditionnelle avant de s'intéresser à la monnaie locale, donc ces soirées visent à expliquer les bases monétaires aux citoyens.

Il y a également des flyers et des affiches (voir *Annexe 10*) qui sont situés dans certains endroits de la ville de Namur et qui ont été imprimés grâce à une subvention reçue de la région pour un budget de communication.

Puis, les monnaies locales n'ont jamais été autant visibles dans la presse et les médias dernièrement grâce aux plans de relance pour aider les commerçants financièrement face à la crise sanitaire.

Enfin, l'ASBL organise les Apéros Citoyens du Lumsou pour renforcer leur visibilité. Ce sont des évènements conviviaux organisés par le groupe porteur afin de faire découvrir aux citoyens, qu'ils soient membres ou non, les objectifs et les valeurs du Lumsou. Tous les bénévoles sont présents à cet évènement pour répondre aux questions. Ces apéros se font chez des prestataires du réseau, notamment au « 3D Café » et à « La cuve à bière », pour mettre en valeur ces partenaires. L'ASBL du Lumsou distribue 2 lumsous aux premiers arrivants, ce qui permet d'inciter les citoyens à participer à cette nouvelle forme de monnaie. L'ASBL a ainsi offert l'équivalent de 316 lumsous aux premiers arrivés. Le collectif Lumsou y installe également un comptoir de change pour que les gens puissent échanger leurs euros en lumsous à tout moment.

Le « 3D Café » a également instauré le « Mardi Lumsou » où les gens reçoivent une promotion comme payer les bières moins chères s'ils payaient en lumsous. Mais c'est chaque commerçant qui choisit sa façon de fonctionner et émet ses propres règles. Les représentants du Lumsou ont intérêt à proposer ce genre d'action aux prestataires lorsqu'ils vont les démarcher.

Chapitre 2 : Le manque de confiance

1. Induire la confiance

Ce qui fait la réussite d'une monnaie locale est la confiance que procure ce nouvel outil monétaire. La confiance est capitale pour son utilisation et il est important de l'entretenir afin de faire adhérer les membres. Des exigences strictes sont donc nécessaires pour établir cette confiance au sein du système. En effet, un contrôle du système de paiement, du change et de sa procédure d'émission est indispensable pour que le projet aille au-delà du cercle des militants convaincus (Binet et al., 2018).

Ensuite, il est nécessaire d'avoir une garantie derrière la monnaie locale en rassurant les utilisateurs sur la possibilité de reconvertir cette monnaie en monnaie nationale à tout moment. Il est d'ailleurs préférable que les euros convertis en monnaie locale soient déposés sur un compte éthique de l'association pour favoriser la cohérence avec la philosophie du projet (Dubois, 2016).

La reconnaissance de cette nouvelle forme de monnaie a déjà fait du chemin ces dernières années grâce à la Loi relative à l'Économie sociale et solidaire de 2014. Cette loi constitue une réelle avancée en offrant une existence légale aux monnaies locales. Il y a également eu une mission d'étude interministérielle qui a travaillé sur le cas de ces nouveaux dispositifs. Cependant, ces dispositions n'ont pas amélioré la circulation des monnaies locales qui demeurent méconnues par le grand public et par les collectivités territoriales (Binet et al., 2018).

En effet, les monnaies locales sont expérimentées différemment et composées par des groupes de bénévoles qui peuvent apparaître comme des acteurs peu crédibles, ce qui n'encourage pas les acteurs locaux à s'engager. La confiance est pourtant le point le plus important pour la circulation optimale de la monnaie locale (Binet et al., 2018).

Certains craignent même d'entrer dans l'illégalité en participant à ces types de système d'échange, car le Code pénal interdit quiconque d'émettre un signe monétaire. En effet, l'émission de monnaie est strictement réservée aux institutions comme la Banque centrale européenne et la Banque nationale. La mise en circulation d'un signe monétaire non autorisé est sévèrement punie par la loi (Attout et al., 2013 ; Fourel & Magnen, 2015).

Cependant, la monnaie locale complémentaire n'est pas un signe monétaire visé par le Code pénal à condition que figure explicitement sur le billet de la monnaie locale une mention qui précise qu'il s'agit d'un bon d'achat, d'un bon d'échange, d'un bon de soutien à l'économie locale, etc. (Attout et al., 2013).

2. Les collectivités méfiantes

Pourtant, jusque ici, et comme nous l'avons vu dans la partie 2, les autorités locales et les pouvoirs publics se méfient et restent souvent en retrait concernant la dynamique des monnaies locales. Ceux-ci se contentent majoritairement de valider ces dispositifs sur le plan local ou national. Un enjeu important est donc l'institutionnalisation des monnaies locales pour reconnaître et soutenir son usage social, mais également de collaborer à leur émergence et déploiement, sans pour autant dissoudre les dynamiques qui les ont faites éclore (Blanc & Fare, 2012).

De plus, un tel soutien de la part des pouvoirs publics dans le développement et la maintenance des monnaies locales permet de consolider leur légitimité et de dissiper ainsi les clichés sur leur apparente marginalité (Giegas, 2021). En effet, en reconnaissant et en adhérant au principe de la monnaie locale, les collectivités participent à leur fournir une meilleure visibilité à l'échelle du territoire et permettent également d'assurer la confiance des individus dans ces nouvelles monnaies. L'aval des pouvoirs publiques est donc un élément crucial pour attirer et rallier le plus grand nombre de particuliers et de prestataires (Fourel & Magnen, 2015).

Pour ce faire, un travail de communication auprès des collectivités territoriales pour expliquer ce qu'est la monnaie locale, son potentiel, ses bienfaits, son fonctionnement et sa légalité est fortement recommandé pour la compréhension et la confiance envers ces dispositifs. En outre, si cette communication venait des pouvoirs publics ou des agences de l'état et non essentiellement des associations citoyennes, elle serait d'autant plus rassurante et efficace (Binet et al., 2018).

Ensuite, des actions de communications doivent également être menées pour conscientiser et sensibiliser la population à consommer autrement. Il est nécessaire que les individus outrepassent les barrières cognitives qui les empêchent de se remettre en question face à leurs habitudes de consommation que l'économie générale propose (Giegas, 2021).

Enfin, les dispositifs de monnaies locales souhaitent se différencier des simples chèques-commerces et bons de cadeaux qui sont utilisables à effet unique. Cet accompagnement et conscientisation permettra à la population de percevoir ces bons de soutien comme des outils de circulation monétaire qui permettent de soutenir les petits producteurs locaux et qui engendrent des dynamiques économiques respectueuses (Giegas, 2021).

3. Les inquiétudes envers la MLC

Les monnaies locales complémentaires dégagent un intérêt et de la curiosité à grande échelle, mais elles peuvent également provoquer de nombreuses craintes et inquiétudes ainsi qu'un

certain scepticisme sur ses impacts en dehors de la dimension éducative et citoyenne (Binet et al., 2018 ; Blanc, 2016).

3.1. La contrefaçon

Une première crainte associée aux monnaies locales est le risque de contrefaçon. Souvent considérées comme folkloriques ou d'alternatives au troc, les détracteurs craignent que si un contrefacteur parvient à falsifier les billets de la monnaie locale, les utilisateurs de celle-ci ne sont pas protégés par la loi (Dubois, 2016).

Cependant, les billets locaux imprimés disposent de dispositifs de sécurité équivalents aux billets monétaires classiques, comme un filigrane, hologramme, des fibres ultraviolettes, des encres spéciales, etc. En plus de toutes ces méthodes, les billets peuvent même être imprimés sur des papiers particuliers comme du papier en fibre de coton ou du papier thermique, ce qui garantit davantage la sécurité. Les risques de contrefaçon sont donc faibles (Attout et al., 2013 ; Dissaux, 2016).

De plus, la masse de la monnaie locale en circulation et son territoire est de taille réduite, ce qui n'intéresse pas vraiment les faussaires et leur donnerait beaucoup de mal pour rien, vu que ces monnaies locales peuvent uniquement être utilisées comme moyen de paiement auprès de prestataires qui ont choisi de l'accepter (Attout et al., 2013 ; Dissaux, 2016).

3.2. Un risque d'inflation

Une seconde inquiétude est le risque d'inflation monétaire. Cette hausse des prix est un phénomène qui peut exister dans les dispositifs de monnaies locales, mais ce risque est réduit, car il n'y a pas de création monétaire. En effet, la masse monétaire en monnaie locale est garantie par un fonds de réserve en monnaie nationale géré par une banque de l'association. Dès qu'un membre perd confiance ou ne veut plus faire partie du réseau, il existe la possibilité de reconvertir sa monnaie locale en euros à tout moment (Dubois, 2016).

Il existe deux cas de figure concernant les monnaies locales convertibles. Dans le premier cas, le dispositif n'offre pas d'incitation ou de bonification et fonctionne sans fonte ni rédimage. La monnaie émise est alors entièrement compensée par les euros convertis récoltés. Ceci n'engendre, par conséquent, pas d'inflation (Attout et al., 2013).

Par contre, dans le second cas, la monnaie locale offre une bonification et fonctionne avec fonte ou rédimage. Dans ce cas de figure, il faut être particulièrement attentif à la masse monétaire en circulation, car, pour éviter l'inflation, il est nécessaire de compenser l'augmentation de masse monétaire avec un système de fonte ou de rédimage pour diminuer et équilibrer l'argent en circulation (Attout et al., 2013).

3.3. *La fraude fiscale et sociale*

Le dernier risque potentiel qui est régulièrement soulevé est la fraude fiscale et sociale. Cependant ce soupçon est dépourvu de fondement, car les monnaies locales, étant à parité avec l'euro, doivent être enregistrées comme toute autre monnaie dans la comptabilité d'entreprise. Les professionnels qui les acceptent en étant membres doivent enregistrer l'encaissement indépendamment du dispositif monétaire utilisé. Les factures et tickets de caisse s'établissent en euros quoi qu'il en soit et les sommes perçues en monnaie locale sont assujetties à la TVA et incluses à la fiscalité comme la monnaie officielle. Les taxes dues doivent donc être payées en euros. Et, si un commerçant rémunère ses employés, étant d'accord, en partie en monnaie locale, les charges sociales s'appliquent également et ce revenu est imposable (Blanc, 2016 ; Dissaux, 2016).

Enfin, étant donné que le potentiel des monnaies locales est mal connu et n'est pas forcément mesuré correctement par les institutions, celles-ci ont une perception douteuse de ces nouveaux dispositifs. Un exemple est le rapport du Conseil économique, social et environnemental de 2015 qui a renvoyé les monnaies locales à des systèmes de fraude fiscale (Blanc, 2016). Un autre exemple est le Ministère de l'Économie et des Finances qui considère que les monnaies locales, leur efficacité étant jugée trop faible, ne se caractérisent pas comme un réel outil de politique publique (Binet et al., 2018).

4. Analyse sur le terrain

Selon Brice Ryckaert (2021) (voir entretien *Annexe 1*), membre fondateur du Lumsou, le risque de contrefaçon de la monnaie locale est très faible. Avant d'avoir lancé le Lumsou, le groupe porteur est allé regarder et s'est renseigné comment faisaient les autres monnaies locales autour d'eux en Belgique. Il est important de voir comment les autres monnaies locales sont émises, sur quel format et quel degré de sécurité les billets peuvent avoir. Certaines monnaies locales sont émises sous forme de billets et d'autres sous forme de tickets. Le collectif Lumsou avait envie de se lancer dans le format billet et a choisi quatre lignes de sécurité différentes comme la qualité du papier, l'hologramme ou encore l'encre d'impression. La sécurité des billets est donc faite très sérieusement.

Malheureusement, l'ASBL n'a pas trouvé d'imprimeur bon marché en Belgique et a donc été obligé d'imprimer les billets lumsous (voir *Annexe 12*) chez un imprimeur spécialisé en France. Cet imprimeur s'était déjà occupé de plusieurs monnaies locales en France, dont l'Abeille, la monnaie locale de Villeneuve-sur-Lot en Lot-et-Garonne et avait donc l'expérience nécessaire en ce qui concerne la sécurité des billets.

De même, falsifier les billets lumsous est compliqué car d'une part, il y a les différentes lignes de sécurité et d'autre part, l'enjeu et les risques pris pour ce faire n'en valent pas la peine. En effet, ces billets sont uniquement utilisables dans les commerces locaux du bassin de vie

namurois, et donc il n'y a pas beaucoup d'intérêt de les falsifier. De plus, il n'y a pas encore eu d'expérience marquante de falsification n'étant pas évident à faire, vu le degré de sécurité. Les billets lumsous sont également chiffrés, et donc il y a la possibilité de détecter si les billets sont faux ou non en les scannant et en vérifiant leur numéro de série. Il n'y a bien sûr pas de risque zéro, mais l'ASBL a mis des outils en place pour éviter que la contrefaçon se produise.

Chapitre 3 : La monnaie locale numérique

1. La nécessité d'une version numérique de la MLC

La majorité des monnaies locales sont, dans un premier temps, mises en circulation sous forme de billets en papier. Ces billets folkloriques et facilement reconnaissables donnent premièrement une certaine visibilité au projet. Ensuite, ces billets ont également une fonction symbolique et éducative. En effet, l'utilisation des billets sont le symbole d'un message solidaire et d'appartenance au réseau de la monnaie locale. Les images et mentions sur les billets définissent l'importance de la construction participative du projet, car le choix de ces billets peut se réaliser par le biais d'un concours. De plus, le format papier permet aussi de matérialiser la monnaie locale et d'entamer des discussions autour du projet, ce qui favorise la mobilisation des utilisateurs (Blanc, 2020).

Pourtant, il est nécessaire de développer un complément électronique pour favoriser l'adoption, la légitimité et le déploiement du réseau de la monnaie locale. Par conséquent, un enjeu important pour la monnaie locale est sa dématérialisation (Dissaux, 2016). Malgré le fait que le numérique ne puisse pas offrir cette visibilité soudaine et sensible du billet en papier, la symbolique peut être présente sur les applications et les cartes à puces utilisées (Blanc, 2020).

Le passage à la monnaie numérique constitue donc, pour les porteurs de projets de monnaie locale, une étape incontournable pour diversifier les supports de la monnaie locale. En effet, il est nécessaire de tenir compte de la diversité des pratiques individuelles, mais aussi de la fiabilisation et des vulnérabilités que chaque support peut induire. La diversité des modes d'émission et de circulation de la monnaie locale participe à son succès (Binet et al., 2018).

De même, la dématérialisation de la monnaie locale permet d'augmenter généreusement la masse monétaire en circulation. Effectivement, il est bien plus facile de régler ses transactions en ayant recours à un paiement en monnaie électronique ou scripturale comme une carte à puce ou un sms, plutôt que de devoir payer en billets (ADEME, 2016).

En effet, les particuliers qui utilisent la forme papier de la monnaie locale sont supposés se déplacer au préalable dans un commerce qui occupe le rôle de comptoir de change pour

convertir leurs euros en monnaie locale. Cette obligation peut décourager les citoyens qui ne croiseraient pas de comptoirs de change dans leur parcours de vie quotidien. Ce problème peut se régler grâce à la mise en place d'une monnaie locale numérique qui permet une alimentation d'un compte numérique à distance par virement bancaire. Il permet également une possibilité d'abonnement mensuel qui alimente régulièrement le compte numérique en monnaie locale (Blanc, 2020).

Enfin, le développement du numérique pour les monnaies locales est rendu possible légalement avec la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique en France, et avec la loi du 11 mars 2018 relative au statut et au contrôle des établissements de paiement et des établissements de monnaie électronique, à l'accès à l'activité de prestataire de service de paiement et à l'accès aux systèmes de paiements¹ en Belgique. Ces deux lois autorisent le paiement électronique d'une monnaie locale pour autant que celle-ci circule dans le cadre d'un réseau limité d'accepteurs (Blanc, 2020).

2. La MLC numérique encourage les échanges interentreprises

L'usage exclusif de la monnaie locale en billet papier n'est pas adapté pour des transactions interentreprises. En cohérence avec les objectifs de durabilité et les projets monétaires territoriaux, la monnaie locale ne doit pas se limiter aux transactions B2C utilisateurs/prestataires mais doit également circuler en B2B entre les entreprises (Blanc & Fare 2018 ; Blanc 2020).

En effet, l'utilisation quotidienne des monnaies locales est majoritairement celui de consommateurs qui se fournissent auprès des prestataires membres du réseau. Mais, cette réorientation des pratiques de consommation en vue de la transition écologique ne doit pas s'arrêter aux seuls particuliers. Si c'était ainsi, les groupes porteurs s'apparenteraient à des titres services comme les tickets restaurant à usage unique. Cependant, toutes les monnaies locales sont confrontées au même enjeu qui est l'élargissement de la surface des utilisateurs pour viser un impact significatif sur l'activité économique. Pour ce faire, le développement d'une monnaie locale numérique aux côtés de la version papier est donc un passage nécessaire (Blanc 2020 ; Martin, 2018).

L'enquête nationale réalisée sur les monnaies locales en 2019-2020 révèle que les associations se dirigent de manière croissante vers des versions numériques en complément à la forme papier. En effet, à court terme, un tiers des monnaies locales en France devraient circuler sous forme numérique, la plupart du temps au moyen d'une application sur smartphones. Les

¹ « Art. 6. § 1 er. Par exception à l'article 5, § 1 er, une entreprise de droit belge est autorisée à fournir des services de paiement au moyen d'instruments de paiement pour autant que ces instruments soient uniquement utilisables dans le cadre d'un réseau limité ».

monnaies locales les plus importantes en France comme l'Eusko, la Gonette, le Cairn, le Léman etc. l'ont déjà instaurée (Blanc, 2020).

En Belgique aussi, l'année 2020 aura marqué l'avènement du digital pour les monnaies locales belges. En plus de l'Épi lorrain (Gaume et Pays d'Arlon) et les Blés (Grez-Doiceau), se sont désormais le Volti (Marche, Ciney), le Val'heureux (Liège et sa région) et le Carol'or (Charleroi) qui ont adopté le système de paiement électronique en complément à la monnaie papier (Kubicki, 2021). L'enjeu de ce développement est de faciliter les transactions entre commerçants, d'encourager l'accès à la monnaie locale pour la majorité des citoyens et de permettre ultérieurement l'interopérabilité entre deux territoires de monnaies locales différentes (Blanc, 2020 ; Kubicki, 2021).

3. Analyse sur le terrain

Selon Joëlle Tetart (2021) (voir entretien *Annexe 2*), un problème rencontré est la disparition du cash. Il est dès lors essentiel de passer à la numérisation de la monnaie locale. En effet, la contrainte étant trop importante de devoir d'abord aller retirer de l'argent liquide, puis, trouver un comptoir de change pour échanger son argent et récupérer des billets Lumsou, puis, devoir regarder où se trouvent les commerces qui acceptent ces billets locaux pour enfin pouvoir les dépenser. Tout ce processus demande énormément de temps et peut constituer un frein pour les utilisateurs. C'est pourquoi le groupe porteur du Lumsou a le projet d'instaurer le paiement électronique sur smartphone.

Un second problème rencontré est que les prestataires ne peuvent pas payer certains de leurs fournisseurs en liquide. Ainsi, avec la numérisation, il sera possible de payer ces derniers avec son smartphone.

Ensuite, une autre difficulté se trouve au niveau des données. Il est très difficile de savoir le nombre exact d'échanges effectués en lumsous ou le nombre précis d'utilisateurs de cette monnaie locale vu qu'il s'agit de billets papier. Il n'existe donc pas une grande traçabilité. L'ASBL du Lumsou va donc profiter du grand passage au système de paiement électronique pour avoir plus de données d'information.

Lors du conseil d'administration du Lumsou en mars dernier (voir *Annexe 3*), John Robert, administrateur du Lumsou, explique que Jean Gréban, également administrateur, était défenseur du SPE (système de paiement électronique) il y a trois ans. Mais le souci, par l'expérience d'avoir testé ce système de paiement, est la charge de travail supplémentaire pour les bénévoles. En effet, il est nécessaire d'aller expliquer à chaque commerçant le fonctionnement de ce nouveau système de paiement électronique. Mais il faut également informer les utilisateurs de ce nouveau système. Cependant, l'ASBL du Lumsou n'a pas les

ressources humaines adéquates pour mettre en place un tel système et pour prendre cette charge de travail en plus.

Pour l'instant, le collectif Lumsou avance en roue libre, c'est-à-dire que les billets continuent à circuler et c'est en partie grâce à l'opération du plan de relance avec la ville de Namur. Mais ce plan de relance a injecté un grand nombre de lumsous dans le réseau, ce qui nécessite d'aller relever les excès de lumsous chez les prestataires. Ceci est également une charge de travail pour les bénévoles.

Le plus important pour l'ASBL en ce moment est le recrutement de nouveaux bénévoles. C'est avec une équipe plus large que le Lumsou pourra se lancer dans le paiement électronique.

Enfin, Joëlle Tetart, membre de Financité, travaillant pour le soutien de la monnaie locale, pourra amener grâce son accompagnement une montée en compétence du Lumsou vers le système de paiement électronique.

PARTIE 4 : LA CIRCULARITE

1. La circularité de la MLC

La circularité du réseau de la monnaie locale se caractérise par la mesure dans laquelle les acteurs du système peuvent utiliser la monnaie locale conformément à leurs besoins , ainsi que la facilité avec laquelle ils arrivent à l'écouler. La circularité est donc atteinte lorsque les membres du réseau de la monnaie locale peuvent facilement recevoir et dépenser la monnaie au sein du réseau. La circulation de la monnaie locale forme ainsi des boucles économiques fermées (de Ghellinck, 2014).

Les réseaux de monnaies locales ont un objectif majeur qui est la dynamisation des échanges locaux. Cet objectif ne peut être atteint sans une circulation correcte des flux monétaires. Une bonne circulation est donc essentielle, car elle permet de multiplier les échanges, de favoriser les paiements en monnaie locale, mais également de renforcer la cohésion entre les différents acteurs du réseau (Attout et al., 2013).

Il est donc nécessaire de construire un réseau étendu, diversifié et fermé de manière à ce que les prestataires adhérents puissent débourser leur monnaie locale dans d'autres commerces du réseau afin de ne pas les amasser dans leur caisse sans pouvoir les écouler (Dubois, 2016).

Enfin, les monnaies locales doivent circuler de manière optimale afin d'être un véritable outil de la transition écologique. Cependant, les projets actuels de monnaies locales se heurtent à des difficultés pour mettre en œuvre des réseaux qui circulent de manière infaillible, intégrants une grande variété d'acteurs et de prestataires. En effet, le potentiel durable des monnaies locales est fortement lié à leur potentiel de circulation. Plus le réseau est étendu et les boucles d'échanges économiques sont importantes et variées, plus le nombre d'utilisateurs aptes à changer leurs habitudes de consommation est important (Binet et al., 2018).

Chapitre 1 : Le manque de circularité

1. Difficulté d'écouler la MLC

De nombreuses monnaies locales se sont avérées non pérennes à cause de leur manque de circularité. En effet, le succès de la monnaie locale dépend de la possibilité que possèdent les utilisateurs d'écouler cette forme de monnaie au sein du réseau. Il existe des goulots d'étranglement dans le circuit qui peuvent malmener cette circularité. En effet, la circularité peut s'avérer complexe et mauvaise lorsqu'un prestataire ne retrouve pas au sein du réseau les biens et services dont il a régulièrement besoin, ou lorsque ces biens et services se

retrouvent trop éloignés géographiquement. La monnaie locale peut alors s'accumuler chez un ou plusieurs acteurs du réseau qui subissent des difficultés à l'écouler. Par conséquent, au plus il y a de monnaie locale en circulation, au plus ce problème peut être récurrent (de Ghellinck, 2014).

La chaîne de circulation de la monnaie locale qui concerne les prestataires de production ou de consommation doit être suffisamment déployée pour que la monnaie locale puisse être dépensée à tous les niveaux de cette chaîne. Or, généralement, les monnaies locales en circulation n'impliquent qu'un nombre restreint de participants sur la chaîne économique concernée (Binet et al., 2018). Il est donc important de démarcher des commerçants de biens et de services finis, mais également des producteurs de biens et de services primaires et secondaires (ADEME, 2016).

En effet, les prestataires du réseau doivent pouvoir écouler leurs unités de monnaie locale auprès de leurs fournisseurs locaux. Ceci est essentiel pour éviter la création d'une accumulation de trésorerie de monnaie locale inutilisée chez les prestataires et pour diminuer les risques de fuites dans le circuit lorsque ceux-ci se voient dans l'obligation d'aller reconvertir leurs unités de monnaie locale, car ils se retrouvent en bout de chaîne (ADEME, 2016).

En effet, la taxe de reconversion peut freiner certains utilisateurs à adhérer à l'usage de la monnaie locale. Étant en bout de course, les prestataires ont moins la possibilité d'écouler leur monnaie locale les obligeant à devoir la reconvertir et à en payer les frais requis. Ceci peut donc conduire à une diminution de la participation au réseau (de Ghellinck, 2014).

Par contre, pour certains, se retrouver en bout de course ne pose pas de soucis et ils continuent à participer au système. Le fait de devoir payer une taxe de reconversion ne les gêne pas, car ils gagnent en visibilité et en chiffre d'affaires. Dans le cas de l'Eusko, par exemple, dans la taxe de reconversion de 5%, 3% vont à l'association de leur choix. Ils se disent donc que payer les frais de reconversion est une compensation pour une bonne action. Cependant, la conversion massive vers l'euro peut diminuer petit à petit le volume de la monnaie locale en circulation, ce qui peut affaiblir le réseau (de Ghellinck, 2014).

Enfin, les prestataires qui ne trouvent pas d'usage à la monnaie locale pour répondre à leurs besoins peuvent également se décourager. En effet, si l'utilisation n'est pas pertinente pour ces commerçants, elle perd en valeur à leurs yeux et peut les amener à sortir du réseau de la monnaie locale et, par conséquent, à terme, ceci peut conduire à l'extinction du dispositif (de Ghellinck, 2014).

2. Peu de diversité dans les échanges

Ce qui pose problème également est le peu de diversité dans les relations commerciales. Blanc, Fare et Lafuente-Sampietro (2020) montrent dans leur enquête nationale qu'en France presque 90% des monnaies locales entretiennent au moins une relation avec un autre acteur du territoire. Ces relations sont principalement des structures qui s'inscrivent dans la transition ou des associations locales dans les domaines de la culture, repair cafés, agriculture biologique, circuits courts, habitat participatif etc.

Cependant, en analysant plus précisément le nombre de relations et la diversité des prestataires impliqués, on observe peu de diversité dans les partenariats. En effet, 44% des monnaies locales françaises entretiennent des relations avec un seul type de prestataires, 33% avec deux types de prestataires et seulement 23% avec plus de trois types de prestataires différents (Blanc, Fare & Lafuente-Sampietro, 2020).

Ce manque de diversité dans les relations de partenaires observé nécessite que les monnaies locales renforcent leur dynamiques de coopération entre les différents acteurs locaux pour devenir des véritables leviers de transition. En effet, les monnaies locales ont la capacité de nouer des liens avec des acteurs proches en ce qui concerne le partage de valeurs et les structures s'inscrivant dans la transition, mais elles éprouvent, cependant, des difficultés à dépasser ce cercle restreint de militants pour se tourner vers d'autres acteurs locaux comme les collectivités publiques ou les acteurs institutionnels (Blanc, Fare & Lafuente-Sampietro, 2020).

3. L'absence du bouclage du circuit via les collectivités locales

Une fois que la monnaie locale est adoptée par les plus convaincus, il est nécessaire d'impliquer les collectivités locales pour compléter les boucles du circuit de la monnaie citoyenne. Comme expliqué dans la partie 2, chapitre 3, il n'existe que très peu de collectivités ou d'acteurs institutionnels qui acceptent la monnaie locale, ce qui crée une brèche importante dans le circuit. Cependant, en acceptant le paiement de certaines taxes ou impôts locaux et en rémunérant les commandes publiques en monnaie locale, l'administration locale peut réellement pousser le développement de la monnaie locale à un niveau supérieur (Binet et al., 2018).

En effet, ce soutien de la part des collectivités territoriales joue un rôle capital à trois niveaux. Tout d'abord, cette implication peut augmenter considérablement le volume de la masse de la monnaie locale en circulation. Ensuite, l'adhérence de ces acteurs locaux apporte une certaine crédibilité et visibilité au projet. Enfin, la participation de ceux-ci permettent la fermeture du circuit économique de ces nouveaux systèmes monétaires. En effet, les prestataires qui accumulent trop de monnaie locale par rapport à ce qu'ils peuvent dépenser

auprès de leurs fournisseurs locaux et pour leurs propres besoins auront toujours la possibilité de régler leurs taxes en monnaie locale (Paternotte, 2019).

Enfin, cet établissement de fiscalité locale qui peut être réglée en monnaie locale n'impliquerait aucune contrainte pour les contribuables concernés, mais cela renforcerait la circularité du réseau en offrant aux contribuables et utilisateurs de la monnaie locale une solution importante pour écouler leur monnaie (Blanc, 2020).

4. La nécessité d'un réseau de comptoirs de change conséquent

Les comptoirs de change sont mis en place dans la plupart des réseaux de monnaie locale pour permettre aux utilisateurs de ces réseaux d'acquérir de la monnaie locale ou d'effectuer un dépôt. Ces bureaux de change sont situés au siège social du groupe porteur ou chez certains prestataires membres du réseau. Les utilisateurs peuvent donc se rendre dans ces comptoirs de change mis à leur disposition pour convertir la monnaie officielle en monnaie locale (Attout et al., 2013).

La structure émettrice de la monnaie locale propose à certains de ses prestataires de signer une convention (voir *Annexe 9*) afin de devenir comptoir de change. Ces commerçants reçoivent des stocks de monnaie locale de la part de l'association pour pouvoir effectuer la conversion avec les utilisateurs. La monnaie officielle contenue dans leur caisse sera régulièrement récupérée par un représentant de l'ASBL. Les comptoirs de change se voient donc offrir la possibilité de réduire leurs stocks de monnaie locale qu'ils détiennent en surplus. (Attout et al., 2013).

Ensuite, le change est le principal mode d'émission de la monnaie locale. Il est donc important de le rendre facilement accessible aux utilisateurs. Le réseau de comptoirs de change doit être suffisamment développé pour permettre la diffusion et une bonne circularité de la monnaie locale. Étant donné que l'utilisation de la monnaie locale demande un effort nouveau aux utilisateurs par rapport à la monnaie officielle, il est nécessaire de faciliter cet effort par l'existence d'un réseau de comptoirs de change conséquent (ADEME, 2016).

Enfin, l'enjeu de la monnaie locale est qu'elle circule entre le plus grand nombre d'acteurs possibles. La circularité de la monnaie locale est révélatrice de la richesse du réseau, car elle permet de créer des liens d'échanges authentiques entre les différents membres, ce qui favorise la participations des acteurs à ce système monétaire (ADEME, 2016).

5. Analyse sur le terrain

Selon Brice Ryckaert (2021) (voir *Annexe 1*), membre fondateur du Lumsou, les prestataires du Lumsou qui jouent le rôle de comptoir de change sont ceux qui se situent à un endroit spécial de la ville où l'occasion d'écouler les lumsous se fait rare. Par exemple, la librairie

« Papyrus » à Namur n'a pas beaucoup d'occasions pour écouler ses lumsous à moins que le libraire construise une terrasse où les clients pourraient venir boire du café local et déguster des biscuits locaux. Ce libraire n'a pas de fournisseur et se retrouve donc en bout de chaîne. En ayant analysé la situation et en cherchant des solutions, cette librairie se retrouve souvent avec une accumulation de lumsous, sans savoir où l'écouler. C'est ce qui justifie son rôle de comptoir de change.

Ensuite, l'office de tourisme à Namur est également comptoir de change, car elle est visible et va accueillir beaucoup de monde, ce qui est essentiel pour faire participer la population au réseau du Lumsou. La justification des comptoirs de change est, d'une part, que l'activité économique du prestataire n'a pas la possibilité de trouver des fournisseurs locaux et se retrouve, par conséquent, en bout de course. D'autre part, parce que le prestataire se situe centralement et a une forte visibilité, ce qui lui permet d'échanger beaucoup de lumsous avec les citoyens. Tous les prestataires ne sont donc pas forcément des comptoirs de change.

Selon Joëlle Tetart (2021) (voir *Annexe 2*), membre de Financité, la circularité du Lumsou dépend très fort de la diversité des prestataires et de la manière de les démarcher. Pour convaincre un commerçant, par exemple un bar, d'entrer dans le réseau du Lumsou, il est conseillé d'avoir la liste des prestataires existants pour savoir quels sont les fournisseurs actuels de ce bar, et lui montrer que certains de ces fournisseurs sont également membres du réseau du Lumsou. Ainsi, le gérant du bar saura comment écouler ses lumsous, ce qui l'encouragera à participer au réseau.

Il est essentiel que les prestataires du Lumsou soient au courant de quels sont les autres prestataires du réseau. Ceci favorisera la création de relations entre les membres, ce qui entraînera la création de boucles économiques tout en contribuant ainsi à la circularité de la monnaie locale.

En effet, la qualité et la solidité du réseau dépendent de nombreux critères, comme le nombre d'utilisateurs et de prestataires qui participent au système, ou la diversité des biens et services proposés afin d'arriver à la création de boucles économiques locales. Cette diversité est cruciale, car il peut exister un réseau, par exemple, de 10 restaurants et de 10 boulangeries, mais, s'il n'existe pas de fournisseurs locaux pour les approvisionner, la circularité est rendue complexe.

Il existe la documentation adéquate pour les prestataires qui consiste à leur expliquer les différentes manières pour écouler leur accumulation de lumsous. Premièrement, les prestataires peuvent aller les dépenser chez d'autres prestataires du réseau. Ensuite, s'ils ne connaissent pas de prestataires, ils peuvent aller regarder sur la liste des prestataires du réseau mis en ligne sur le site internet du Lumsou. Il y a également la possibilité qu'ils payent

une partie de leur salaire avec la monnaie locale, seulement s'ils sont indépendants. Enfin, la dernière option est d'aller reconvertis sa monnaie locale en monnaie officielle.

Enfin, lors de la période de la pandémie, le secteur d'activités de la restauration et des cafés a été dans l'obligation de fermer. Sachant qu'une grande partie des prestataires du Lumsou sont des membres de l'horeca, les lumsous ont beaucoup moins circulé, étant donné qu'il y a moins de possibilités d'aller les échanger. En effet, sur les 85 prestataires du Lumsou, 40 établissements ont dû fermer leurs portes pendant plusieurs mois vu l'incertitude de l'évolution épidémique.

Les agents de la ville de Namur qui ont reçu les 30 lumsous comme prime de fin d'année se sont alors précipités en janvier dernier pour dépenser ces lumsous chez les prestataires ouverts en période de Covid-19. Ces prestataires, notamment la grande surface « D'ici », se sont retrouvés avec une montagne de lumsous dans leurs caisses et pouvaient malheureusement difficilement les écouter.

Comme pour toutes les autres monnaies locales en Belgique le collectif Lumsou permet la reconversion des lumsous en euros moyennant une commission de 2% sur le montant échangé. Mais l'ASBL a laissé tomber cette taxe de reconversion en 2020-2021 lors de la pandémie afin d'aider les commerçants en cette période difficile. Les représentants du Lumsou sont donc allés chez les prestataires qui n'avaient pas la possibilité d'échanger leurs lumsous pour récupérer des enveloppes contenant les billets lumsous et les échanger pour que les prestataires récupèrent des euros.

L'ASBL du Lumsou pense que la moitié des lumsous injecté par la ville de Namur en décembre seront sûrement réclamés pour la reconversion en euros par les prestataires, étant donné la fermeture des commerçants. Actuellement, le collectif Lumsou a remboursé l'équivalent de 10.000 euros. Ils ont donc réduit la masse monétaire en circulation à 90.000 lumsous. Cette masse va sûrement continuer à baisser jusqu'à 50.000 lumsous, ce qui reste, cependant, bien supérieur au 15.000 lumsous en circulation que l'ASBL avait jusqu'en automne dernier.

Chapitre 2 : Le manque de ressources financières

1. Les coûts de gestion de la MLC

Un obstacle fréquemment rencontré par les promoteurs de la monnaie locale est le manque de moyens humains et financiers. Ces moyens sont nécessaires pour la mise en place d'une monnaie locale que ce soit sur le plan technique ou organisationnel. La création d'un projet de monnaie locale implique des coûts de gestion et de fabrication. Si le lancement du projet suscite souvent un grand enthousiasme, le risque d'essoufflement chez les bénévoles est

important et il devient dès lors difficile de maintenir le dispositif sur la durée (Fourel & Magnen, 2015). En effet, les coûts importants engendrés par les dispositifs de monnaie locale constituent la principale cause d'arrêt de ces projets (ADEME, 2016).

1.1. *Le coût du lancement*

Les coûts de mise en place et de fonctionnement de la monnaie locale sont similaires aux coûts de n'importe quelle autre association, excepté les coûts d'émissions de la monnaie locale. Ces coûts de gestion dépendent des choix organisationnels pour réaliser le projet et des ressources dont l'association dispose pour servir ce projet. Les analyses de certaines monnaies locales nous indiquent que ce coût de démarrage oscille entre 3000 et 5000 euros (Fourel & Magnen, 2015). Ce qui implique le coût de la création et de l'impression des billets et l'activité nécessaire à faire vivre le projet comme le coût des affiches et les victuailles pour les réunions (Blanc & Fare, 2014).

Pour se lancer, les monnaies locales impriment souvent 10 à 20 000 unités. La forme papier induit un coût qui varie en fonction du fournisseur, des choix graphiques et du degré de sécurité souhaité. Les résultats de l'enquête de 2019-2020 nous livrent que le coût moyen d'un billet est de 0,20 euros. Pour réaliser 10 000 coupures, il faut donc compter sur un budget de 2000 euros (Blanc, Fare & Lafuente-Sampietro, 2020).

1.2. *Le coût du numérique*

Pour favoriser une meilleure circularité en créant des connexions entre les membres du réseau, la priorité pour la plupart des projets de monnaies locales est le passage au numérique. Ce dispositif est un moyen pour diffuser largement l'utilisation de la monnaie locale, ce qui contribue au développement de son réseau (Martin, 2018).

Cependant, même si les représentants de ces monnaies ont conscience que la monnaie locale sous format papier limite son utilisation aux professionnels, le passage au paiement électronique est un investissement considérable avec des techniques complexes et coûteuses en ce qui concerne le financement et l'organisation (Martin, 2018).

Le développement du numérique se déroule soit par une mutualisation des coûts entre pairs pour développer une application, soit en concédant ceux-ci à une entreprise prestataire qui adapte une plateforme telle que Cyclos¹ pour les associations clientes. Le coût total de la mise en place d'une monnaie locale électronique s'échelonne entre 1500 et 32.000 euros. Mais une fois le projet du numérique lancé, l'utilisation de celui-ci implique de nouveaux coûts tels que la maintenance du système et le traitement des transactions. Le coût annuel de

¹ L'application Cyclos est la plateforme électronique, développée par une ONG au Pays-Bas qui s'appelle Social Trade Organisation, qui est utilisée par presque toutes les monnaies locales électroniques en Europe.

fonctionnement varie entre 275 et 10.000 euros selon la plateforme qui a été mise en place (Blanc, Fare & Lafuente-Sampietro, 2020).

On constate donc une grande variabilité des coûts de fonctionnement des dispositifs de monnaie locale. En effet, ces coûts varient fortement en fonction des caractéristiques organisationnelles du système dont l'ampleur du dispositif, des ressources et des modalités choisies par les porteurs du projet (Blanc & Fare, 2014).

2. Les moyens de financement de la MLC

La majorité des projets de monnaie locale reposent fortement sur l'animation des bénévoles. Ce qui veut dire que ces projets sont souvent autonomes de financements marchands ou publics. Cependant, pour éviter le risque d'essoufflement d'un dispositif ne parvenant pas à se développer faute de moyens humains, il est nécessaire de requérir à plusieurs pistes de financement (Blanc & Fare, 2014).

2.1. *Les financements liés au réseau et aux utilisateurs*

Les ressources financières liés au réseau et aux utilisateurs émanent essentiellement des choix organisationnels décidés par les représentants du réseau de la monnaie locale. Ces ressources dépendent de la taille du réseau et du nombre de membres présents. En effet, plus le réseau compte d'adhérents, plus les ressources seront importantes (Blanc & Fare, 2014).

La majorité des projets de monnaie locale bénéficient des cotisations de leurs adhérents (particuliers et prestataires). Ces cotisations varient selon les dispositifs et coûtent à partir de 5 euros pour les particuliers et de 20 euros pour les prestataires. Ces coûts d'adhésions constituent la principale source de financement des monnaies locales actuelles (Fourel & Magnen, 2015).

Ensuite, une seconde source de financement concerne les frais d'accès et d'utilisation à la monnaie locale. En participant au réseau, il est nécessaire de convertir ses euros en monnaie locale. Cette conversion à l'entrée du système est permise pour tous et n'engendre pas de coûts, car une unité de monnaie locale équivaut à une unité de monnaie nationale. Par contre, la reconversion en monnaie nationale est généralement autorisée seulement pour les prestataires et implique une taxe de reconversion qui varie entre 1 et 5% du montant échangé (Blanc & Fare, 2014).

De même, les dispositifs qui développent une monnaie locale électronique font prélever les coûts de gestion de ce système aux utilisateurs. En ce qui concerne les particuliers, certaines monnaies locales demandent des frais annuels entre 1,5 et 3,6 euros, tandis que d'autres peuvent imposer des frais de 1,5% sur les montants convertis en monnaie locale numérique.

En ce qui concerne les professionnels, ces frais d'usage du numérique s'étalent de 1,8 à 40 euros (Blanc, Fare & Lafuente-Sampietro, 2020).

2.2. *Les ressources non monétaires*

La plupart des monnaies locales s'appuient sur des ressources non monétaires. Ces ressources sont des dons en nature ou encore l'accès à des services, des locaux ou du matériel. Ces moyens peuvent provenir des bénévoles, mais aussi des partenaires comme les municipalités, les maisons de quartiers etc. Ces ressources non monétaires sont non négligeables pour les monnaies locales, car elles représentent des apports essentiels pour l'activité des associations (Blanc & Fare, 2014).

2.3. *Les partenariats*

Afin de pallier à l'épuisement des bénévoles, il est nécessaire de trouver des financements stables via des logiques partenariales pour maintenir dans le temps le dynamisme du projet. Il convient donc de trouver des ressources financières auprès de financeurs publics ou privés et de s'engager dans des partenariats durables (Fare, 2017).

En effet, la structure porteuse peut solliciter le soutien des pouvoirs publics pour obtenir des subventions qui sont des ressources financières nécessaires pour le lancement du projet (Attout et al., 2013). Ce soutien s'inscrit dans deux types de politiques publiques. Premièrement, ce soutien est justifié par le projet lui-même qui participe à l'innovation sociale ou au développement de la vie associative. Ensuite, cette subvention peut être réalisée dans l'optique du soutien à l'économie de proximité, les circuits courts, la relocalisation des échanges et l'économie sociale et solidaire (Blanc, Fare & Lafuente-Sampietro, 2020).

Enfin, une des voies à suivre pour les monnaies locales consiste à compiler plusieurs sources de financement en s'appuyant sur la multiplication de leurs partenariats avec les acteurs du territoire (Blanc & Fare, 2014). Cette hybridation des ressources permet aux projets de monnaie locale une plus grande autonomie financière, ainsi qu'une plus grande résilience (Attout et al., 2013).

3. Analyse sur le terrain

La première source de financement du collectif Lumsou sont les cotisations annuelles payées par les membres du réseau. Celle-ci équivaut à un paiement annuel de 30€.

Ensuite, l'ASBL se finance en répondant à des appels à projets. En 2019, l'ASBL du Lumsou a répondu à un appel à projet du Ministre de l'Environnement « Wallonie Demain » à Namur. La Région Wallonne leur a accordé un subside de 3500€, ce qui leur a permis de financer leur projet.

L'association bénéficie également de l'aide de Financité, le Réseau de Financement Alternatif qui apporte le soutien logistique et financier aux projets de monnaies complémentaires en Wallonie et à Bruxelles. Cette association fait de l'éducation permanente par rapport à la finance alternative responsable. Les activités organisées en public par l'ASBL du Lumsou pour sensibiliser la population aux enjeux économiques font partie de l'éducation permanente. L'association fait un bilan de toutes les activités organisées dans cette thématique, et Financité leur offre un montant pour ces actions. En 2018, le collectif Lumsou a reçu un subside de 240€ pour la valorisation d'heures en éducation permanente. Et en 2019, ce subside était de 260€ (voir le Rapport financier 2019-2020 en *Annexe 7*).

Une autre ressource financière dont l'ASBL du Lumsou a pu bénéficier est un don de 2000€ pour le prix HERA (Higher Education & Research Awards) en 2019.

En ce qui concerne les dépenses pour l'année 2019 (voir *Annexe 7*), le Lumsou les classe en quatre types :

- 1) Les dépenses pour l'évènementiel (location de salle, catering lors de séances de présentation du Lumsou, tenue de stand, etc.) qui équivalent à 1412,26€.
- 2) Les frais et le matériel de promotion et d'animation (achat de matériel, timbres, impressions, etc.) qui équivalent à 2215,79€.
- 3) Les investissements (réalisés avec les liquidités de l'ASBL ou avec le compte de garantie) qui équivalent à 1200€. Cet investissement est un investissement coopératif dans la banque NewB.
- 4) Les autres frais et dépenses (frais bancaires, assurances, mouvements entre les comptes, etc.) qui équivalent à 1401,01€.

L'année 2020 a été touchée par la crise sanitaire, ce qui a fortement impacté l'organisation du Lumsou et a considérablement réduit ses activités de l'année.

Finalement, le problème de financement se règle assez vite selon Brice Ryckaert, membre fondateur du Lumsou. Le projet se finance, soit par des financements d'appels à projet, soit par les cotisations des membres, soit par Financité ou une autre association qui porte le projet. La seule difficulté restante sont les frais que doivent payer les bénévoles à leur charge, notamment les frais de déplacement, les frais de téléphone et les frais de nourriture pour les réunions.

PARTIE 5 : SOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Dans les parties antérieures, nous avons pu observer que lancer un projet de monnaie locale n'est pas chose évidente en ce qui concerne le développement du réseau, la visibilité et la circularité. En effet, il existe certaines difficultés qui risquent de freiner le développement du réseau de la monnaie locale, et par conséquent, le dynamisme de l'économie locale. Il est donc nécessaire de mettre en place certaines méthodes afin d'assurer le bon déploiement de ce système de monnaie.

Cette partie de mon travail consiste à élaborer des solutions et recommandations pour le réseau de la monnaie locale du Lumsou afin d'améliorer son développement au sein du bassin de vie namurois.

1. Étoffer le nombre de bénévoles

La plus grande difficulté actuelle de l'ASBL du Lumsou est le manque de bénévoles. En effet, ils ne sont plus que trois bénévoles à s'occuper du projet de la monnaie locale namuroise, ce qui est le nombre minimum pour gérer une ASBL. Le développement d'un réseau de monnaie locale est un travail laborieux qui demande énormément de temps et de volonté aux bénévoles. Il faut continuer à développer le réseau de prestataires, communiquer et faire vivre le projet en organisant des activités et des évènements. L'entretien du réseau de la monnaie locale se fait par des contacts réguliers entre membres et prestataires pour créer des liens avec tous les acteurs du réseau, ce qui contribue à l'amélioration de la circularité de la monnaie locale.

Cependant, l'entretien et le développement du réseau ne se font pas tout seul. Il faut un nombre conséquent de bénévoles motivés pour assurer la gestion quotidienne du Lumsou. La première nécessité de l'ASBL est donc d'étoffer son groupe de bénévoles avant de commencer d'autres projets.

1.1. *L'organisation d'évènements*

Le collectif Lumsou doit donc organiser des évènements au plus vite et dès que ce sera à nouveau possible étant donné la pandémie actuelle. Comme dit précédemment, les évènements qui fonctionnent très bien pour attirer un grand nombre de citoyens sont les soirées ciné-débat organisées par Financité et le Lumsou pour découvrir, dans un premier temps, le fonctionnement de la monnaie locale en participant à une réunion de l'ASBL du Lumsou, et dans un second temps, débattre autour d'un film qui parle de la monnaie.

Il y a également les soirées d'assemblées citoyennes à Namur qui sont intéressantes pour recruter des bénévoles. Lors de ces soirées, le collectif citoyen derrière le projet du Lumsou vient consulter les citoyens pour les informer de l'avancement du projet.

1.2. *La formation des nouveaux bénévoles*

Ensuite, la formation des nouveaux bénévoles est indispensable pour que le projet se développe sans dépendre entièrement des trois bénévoles restant du collectif Lumsou. En effet, les bénévoles sont des volontaires qui n'ont pas de compétences spécifiques pour prospecter les différents acteurs du réseau. Il est donc primordial qu'ils apprennent comment aborder et démarcher les prestataires et les utilisateurs (voir formation des ambassadeurs de la MLC en *Annexe 11*), car ce sont eux qui vont dynamiser la monnaie locale et le territoire.

2. Augmenter la conscientisation et l'aspect identitaire du territoire

Un second élément qu'il faut améliorer est la conscientisation de la population. La méconnaissance des monnaies locales par la majorité de la population est un problème récurrent et important. Dès que l'ASBL du Lumsou aura recruté un nombre suffisant de bénévoles, il sera nécessaire de communiquer et de susciter l'intérêt que ces monnaies locales peuvent apporter aux citoyens qui ne sont pas encore convaincus par la transition écologique.

2.1. *L'intérêt de la MLC*

L'intérêt d'utiliser le Lumsou se porte sur trois niveaux. Le premier intérêt est la monnaie locale en tant qu'instrument social. En effet, le fait d'aller consommer localement va permettre aux citoyens d'aller à la rencontre d'acteurs locaux dans la région qu'ils ne connaissaient peut-être pas auparavant. Cette monnaie locale leur permet également de créer des liens avec les citoyens de la ville qui ont le même comportement de consommation.

Ensuite, il existe l'intérêt économique. Les utilisateurs du Lumsou ont accès à une économie d'acteurs locaux qui proposent des produits frais et locaux qu'ils ne retrouveront pas forcément ailleurs. Ces produits sont fabriqués localement et proviennent donc de la région. Ces produits sont, certes, un peu plus chers que ceux qu'on peut retrouver au supermarché, mais ils peuvent apporter bien plus de bienfaits qu'un produit transformé.

Enfin, il existe l'intérêt écologique. En devenant utilisateur de la monnaie locale, les citoyens favorisent les circuits courts et la production locale. Le Lumsou promeut les comportements durables et les produits locaux adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement. Les utilisateurs consomment donc des produits qui ne proviennent pas de l'autre bout du monde. La monnaie locale est utilisée dans le bassin de vie namurois, ce qui veut dire que les citoyens peuvent trouver tous les prestataires adhérents du réseau à une distance parcourue de

maximum trente minutes en voiture. Les habitants de la ville de Namur peuvent même aller à pied rencontrer un nombre d'acteurs locaux. Les citoyens sont donc amenés à moins se déplacer en voiture pour faire leurs courses et les marchandises sont produites localement, donc provenant de moins loin. Par conséquent, l'impact écologique est encouragé. L'intérêt pour le consommateur d'utiliser le Lumsou est donc d'agir en bonne conscience pour aider l'environnement.

2.2. *L'aspect identitaire de la région*

D'autre part, l'ASBL du Lumsou doit travailler sur l'aspect identitaire des citoyens par rapport à la région de Namur. En effet, l'appartenance des habitants à leur région et leurs responsabilités de la faire prospérer est un enjeu crucial. Les citoyens doivent être fiers de leur région. Il faut donc initier ce sentiment d'appartenance à sa région.

Par exemple, au Pays Basque avec l'Eusko, qui est devenu l'exemple de réussite pour les monnaies locales, c'est cet aspect identitaire qui est très important et qu'on ne retrouve pas dans les autres régions. En effet, selon Amandine Artano-Garmedia (2021) (voir Annexe 5), salariée en charge du développement de l'Eusko, les basques ont un lien très fort avec leur territoire. Ils ont envie qu'il vive et c'est aussi pourquoi beaucoup de monde adhère à l'Eusko. Adhérer à cette monnaie locale fait partie de la dynamique que les citoyens peuvent apporter au territoire.

2.3. *Sensibiliser le plus de monde*

Il est donc nécessaire d'expliquer aux habitants de la région de Namur l'importance que le projet du Lumsou peut apporter au niveau de l'écologie et de la dynamique économique locale. La région doit se redévelopper localement et favoriser les échanges locaux dans le respect des normes écologiques. Conscientiser la population aux monnaies locales est un enjeu crucial pour changer les habitudes de consommation et favoriser l'économie de proximité.

Au niveau de la visibilité, l'ASBL du Lumsou organise déjà plusieurs évènements comme les Apéros Citoyens ou les soirées ciné-débat auxquels les citoyens peuvent participer pour apprendre à connaître le sujet. Les représentants du réseau peuvent ainsi prendre la parole pour expliquer et promouvoir leur projet. Ces évènements doivent être récurrents pour sensibiliser le plus de monde possible et assurer la promotion du réseau. D'autres actions de sensibilisation intéressantes pour apporter une meilleure compréhension des citoyens sont des ateliers, des foires, des conférences etc.

3. Utiliser le Lumsou lors des évènements publics

3.1. *Le Lumsou comme seul moyen de paiement*

Une troisième solution est d'utiliser le Lumsou lors de tous les évènements publics de la ville. Un premier exemple est la fête des écoles. Lors de cet évènement, les parents et la famille des enfants sont invités à fêter la clôture de l'année scolaire. Des activités y sont proposées ainsi que des stands de nourriture. Une idée serait que le Lumsou soit le seul moyen de paiement accepté lors de cette fête.

Pour ce faire, il faudrait que le collectif Lumsou installe un comptoir de change où les parents puissent venir échanger leurs euros contre des lumsous. Ce dispositif fonctionnerait exactement de la même manière que le système des tickets-boissons, sauf qu'à la place d'échanger ses euros contre des tickets à usage unique, les parents échangeront leurs euros contre des billets du Lumsou.

Un second exemple est l'usage du Lumsou lors des Guiguettes. Ces kiosques éphémères dans les parcs de la ville souvent actifs lors de la belle saison sont des évènements qui pourraient toucher un grand public.

Un autre exemple pour toucher un plus grand public serait d'utiliser le Lumsou lors des festivals locaux et faire en sorte que cette monnaie soit également la seule monnaie acceptée dans ces festivals. Une suggestion serait, par exemple, de contacter le festival d'Esperanzah à Floreffe, un festival de musique qui a comptabilisé plus de 35.000 entrées en 2019 ou la Fête de Wallonie à Namur.

Le but serait que les bars des festivals n'acceptent que le Lumsou pour les consommations. Il suffirait donc également d'installer des comptoirs de change à différents endroits du festival et de demander aux festivaliers d'échanger leurs euros contre des lumsous.

3.2. *La carte magnétique Lumsou*

Pour aller plus loin, il serait même préférable d'utiliser une carte à puce qui serait le seul moyen de paiement lors de ces évènements. Le collectif Lumsou devrait distribuer ces cartes aux utilisateurs qui pourront les recharger via des bornes ou via les caisses aux bars. Ils pourront ainsi payer leurs achats avec cette carte magnétique aux différents bars de l'évènement. Il suffit de scanner la carte sur le terminal pour effectuer le paiement. Ce système serait plus efficace pour éviter la perte des billets ou des tickets et permettrait également un paiement plus sûr.

Enfin, la mise en place de ce dispositif pourrait être sponsorisé par des entreprises locales qui pourront mettre leur logo ou publicité sur la carte de paiement Lumsou.

4. Passer au numérique

4.1. *Nécessité de passer au numérique*

Le passage au numérique est, comme on l'a vu dans la partie 3 chapitre 3 (cf. supra p. 49), un élément incontournable pour le déploiement des monnaies locales. En effet, le monde est passé dans l'ère du digital. Les agences bancaires disparaissent et le cash est de moins en moins utilisé. Il est dès lors impératif de passer au digital et, par conséquent, à un système de paiement électronique pour le Lumsou.

En effet, Amandine Artano-Garmendia (2021) nous livre que le développement du réseau de l'Eusko a fortement progressé depuis 2017, l'année du lancement de l'Eusko numérique. La masse monétaire en circulation de l'Eusko est passé de 500.000 euskos à 2,5 millions d'euskos et c'est en grande partie grâce à la mise en place du numérique.

Un frein pour les utilisateurs est l'effort nécessaire à fournir pour récupérer quelques lumsous. La facilité que peut apporter la monnaie locale électronique permettra d'augmenter la densité des utilisateurs de la monnaie locale namuroise.

En Belgique, plusieurs monnaies locales se sont lancées récemment dans le développement de la monnaie locale électronique. Le dispositif du Lumsou a intérêt de profiter de cette évolution pour faire de même. La méthode la plus utilisée pour la monnaie locale numérique est la mise en place d'une application sur smartphones en complément de la version papier. Il suffit uniquement aux utilisateurs de télécharger cette application afin d'utiliser la monnaie locale.

4.2. *Mise en place de l'application*

L'application à télécharger via Apple Store ou Google Play Store s'appelle « cyclos4mobile ». Cyclos est la plateforme électronique développée par une ONG hollandaise « STRO » qui signifie Social Trade Organisation. C'est avec cette même application que fonctionnent toutes les autres monnaies locales en Wallonie et à Bruxelles, étant donné la qualité et la sécurité que peut offrir ce logiciel.

C'est Financité, l'association de financement alternatif, qui coordonne la mise en place du logiciel. L'association travaille avec un consultant « Cylaos » qui les aide à installer toutes les fonctionnalités nécessaires pour l'utilisation de la monnaie locale.

Après avoir téléchargé l'application Cyclos, l'utilisateur parcourt plusieurs étapes. Premièrement, il doit s'enregistrer et créer un compte Lumsou. Il lui sera donc nécessaire de créer un identifiant et un mot de passe afin d'activer son compte. Ensuite, il lui faudra recharger son compte qui s'effectue, soit par un virement sur un compte spécifique Triodos¹ de l'ASBL qui va créditer le compte de l'utilisateur avec le montant versé. Soit, l'utilisateur choisit de faire un ordre permanent. Il lui suffit donc de faire un mandat à sa banque de domiciliation sur le compte de l'ASBL. L'ordre permanent permet de créditer son compte automatiquement tous les mois.

Une fois chez le prestataire, l'utilisateur peut donc payer ses achats avec son smartphone en scannant le QR code qui se situe à côté de la caisse. Ce système de paiement électronique favorisera également les transactions entre entreprises, ce qui augmentera la circularité B2B.

4.3. Financement de la MLC numérique

Le financement d'un tel dispositif a un coût. Pour le moment l'association Financité prend en charge une grande partie des monnaies locales belges. Si une monnaie locale souhaite développer le numérique, Financité peut apporter une aide financière à la mise en place et à la gestion de ce dispositif.

De plus, Joëlle Tetart, animatrice de Financité, a les compétences nécessaires pour accompagner le Lumsou vers ce système de paiement numérique, car elle travaille avec le soutien de la monnaie locale qui fait partie d'une grande montée en connaissances et compétences de la monnaie locale électronique.

Le prix de l'installation de la monnaie locale peut donc être financé par Financité, mais également par les cotisations des membres ou des prestataires. En effet, certaines monnaies locales demandent aux utilisateurs de devenir membre de la monnaie locale pour pouvoir utiliser l'application. Le collectif Lumsou peut donc demander aux utilisateurs qui souhaitent utiliser l'application une cotisation annuelle pour aider à financer la gestion du dispositif. Ce qui est également possible serait d'augmenter la taxe de reconversion de 2% à 5%.

La monnaie locale électronique est un projet que l'ASBL du Lumsou espère très prochainement mettre en place. Cependant, la mise en place d'un tel système est une charge de travail supplémentaire pour les bénévoles qui sont très peu nombreux actuellement. Le passage à l'électronique nécessite d'installer l'application et d'aller expliquer le fonctionnement de ce nouveau système de paiement à tous les prestataires et utilisateurs du réseau. Cette charge de travail ne sera possible que lorsque le groupe porteur du Lumsou aura étoffé son nombre de bénévoles.

¹ La Banque Triodos est la première banque durable au monde qui propose des produits financiers durables et applique des critères éthiques pour les décisions de financement.

5. Augmenter le potentiel de circulation de la MLC

5.1. *Communication envers les prestataires*

Un problème qui persiste est le manque de clarté dans le fonctionnement de la monnaie locale. En effet, beaucoup de prestataires n'ont toujours pas compris comment utiliser le Lumsou. La majorité d'entre eux ne savent toujours pas quelles sont les différentes possibilités pour écouler leurs lumsous, ce qui réduit la circularité de la monnaie locale.

Une solution serait de mettre en place un gros moyen de communication auprès des prestataires, car le manque de communication est un problème qui émane de plusieurs groupes de monnaies locales. Actuellement, il y a des GT (groupes de travail) de Financité qui préparent une action de communication envers les prestataires. Cette action est un projet de courrier pour tous les prestataires du réseau qui débutera avant l'été. Chaque groupe de monnaie locale peut donc communiquer ses besoins à travers ce courrier.

Cette communication envers les prestataires est essentielle pour leur offrir une meilleure compréhension du fonctionnement de la monnaie locale et favoriser ainsi une meilleure circularité. En effet, les prestataires qui sauront exactement quoi faire pour écouler leur monnaie locale seront beaucoup plus satisfaits en l'utilisant et encourageront ainsi les autres prestataires et les clients de l'utiliser.

5.2. *Formation des prestataires*

Un travail d'éducation est également à faire auprès des prestataires. La promotion et la communication du projet sont des éléments importants pour développer le réseau de la monnaie locale. Il est donc essentiel de savoir comment communiquer et démarcher pour attirer le plus d'acteurs possible.

L'éducation des prestataires est fortement recommandée, étant donné que certains d'entre eux n'ont toujours pas compris le principe de la monnaie locale et montrent peu d'intérêt à promouvoir le projet. En effet, la majorité des prestataires ne savent pas qu'il existe la possibilité de rendre le change aux clients en billets Lumsou. Ces prestataires pensent que la monnaie locale fonctionne comme des chèques-repas ou des éco-chèques qu'ils doivent garder et stocker, car ce sont des chèques à usage unique, alors que le Lumsou est de la véritable monnaie. Il existe donc la possibilité de rendre le change avec cette monnaie locale.

Par exemple, un client achète un objet qui équivaut à 15€ et paye avec un billet de 20€. Le prestataire peut alors proposer de lui rendre 5 lumsous. Certains clients ne demandent peut-être pas mieux de récupérer des lumsous. De plus, en proposant les billets lumsous, les clients qui ne connaissent pas forcément la monnaie locale peuvent ainsi s'intéresser au projet et devenir utilisateurs.

En effet, le change est un excellent moyen pour fidéliser sa clientèle. En proposant des lumsous, les clients auront envie de revenir chez le commerçant pour les écouler, s'ils n'arrivent pas à les dépenser ailleurs. Cette possibilité fait donc circuler la monnaie locale et offre également une source de publicité au réseau et aux prestataires. En effet, les clients qui ne connaissaient pas le Lumsou auparavant iront en parler à leurs proches, ce qui permettra de faire connaître la monnaie locale davantage ainsi que le commerçant qui les accepte.

Il est donc nécessaire de proposer une formation aux prestataires afin d'améliorer la circularité et la promotion du réseau de la monnaie locale.

5.3. *Offrir des incitants aux utilisateurs*

Offrir des incitants aux utilisateurs est un élément important pour attirer des clients à participer au réseau. L'ASBL du Lumsou pourrait fonctionner avec un système de bonification, par exemple. Lors de la conversion d'euros en monnaie locale, le collectif Lumsou pourrait appliquer un taux supérieur à l'euro.

Par exemple, si un utilisateur vient échanger 100€, il récupèrera 110 lumsous. Étant donné que la monnaie locale fonctionne à parité avec la monnaie nationale, les clients auront tout intérêt à aller échanger leurs euros en monnaie locale. Cet incitant permettra d'augmenter considérablement la densité du réseau d'utilisateurs du Lumsou.

Ensuite, un incitant qui serait intéressant à mettre en place est de prévoir des cadeaux ou des produits spécifiques qui sont uniquement payables en lumsous dans les magasins. Ceci permettrait d'encourager les clients à devenir utilisateurs du réseau.

Un autre incitant serait de fonctionner avec des promotions. Les prestataires pourraient offrir des offres aux utilisateurs du Lumsou. Le « 3D Café » a déjà instauré le « Mardi Lumsou », ce qui favorise les clients à utiliser le Lumsou. En effet, ce café propose des bières moins chères tous les mardis aux clients qui payent en lumsous.

Cependant, ce sont les prestataires qui décident des promotions qu'ils veulent instaurer. Rien ne les y oblige à fonctionner ainsi. C'est donc le rôle des bénévoles de proposer ces actions promotionnelles aux prestataires pour développer leur activité commerciale avec l'aide du Lumsou.

6. Développer les relations avec les communes

Nous avons pu observer dans la partie 2 chapitre 3 (cf. supra p. 30) que pour développer l'usage effectif des monnaies locales, celles-ci devaient créer des partenariats avec les

collectivités locales. Les communes pourraient aider le déploiement des monnaies locales en acceptant les paiements de services locaux en monnaie locale et pourront alors dépenser la monnaie locale perçue dans des achats publics ou octroyer des subventions.

En 2020, Le collectif Lumsou est arrivé à convaincre la commune de Namur d'offrir une prime de fin d'année en lumsous à tous les employés de la ville de Namur. Cette opération est une réelle avancée pour le projet du Lumsou. Néanmoins, il faudrait que l'ASBL du Lumsou arrive à rendre récurrente cette opération. Il est donc essentiel de continuer à prospecter les communes pour que cette action se reproduise annuellement dans la ville de Namur, mais aussi dans les autres communes autour de Namur.

6.1. Payer son emplacement au marché en MLC

Une autre recommandation pour aider le développement du réseau du Lumsou serait de négocier avec les communes de payer l'emplacement des marchés en lumsous. La plupart des producteurs locaux sont membres du réseau de la monnaie locale. Donc ces producteurs pourront utiliser les lumsous pour payer leur emplacement aux communes. Ce qui constituerait une nouvelle possibilité pour écouler leurs lumsous.

6.2. Payer les vélos partagés et les transports en communs en MLC

Ensuite, une autre suggestion serait également de pouvoir payer les services de vélos partagés ainsi que les transports en commun en lumsous. Quand le collectif Lumsou aura mis en place la monnaie locale numérique, payer le service de vélos en lumsou est aussi facile que de payer chez un prestataire ordinaire. Il suffit juste d'utiliser son smartphone et de scanner le QR code. Le collectif Lumsou doit donc arriver à négocier de payer ces services publics en monnaie locale afin d'améliorer sa circularité.

Il est donc nécessaire que le groupe porteur du Lumsou prospecte activement l'autorité communale. Joëlle Tétart, membre de Financité, est en train de travailler sur des documentations ayant pour cible les communes. Dans celles-ci figureront le mode d'emploi des systèmes de paiement électronique et les solutions des plans de relance en offrant des chèques-commerces aux citoyens. Ces documentations seront un moyen de communication utile pour faire participer les collectivités locales.

Cependant, il est essentiel que la monnaie locale reste une initiative citoyenne pour éviter l'institutionnalisation communale du Lumsou. Il est donc nécessaire de trouver un équilibre subtil entre l'inclusion des communes et les valeurs du projet.

CONCLUSION

Depuis quelques années, les monnaies locales complémentaires foisonnent à travers le monde et bousculent le système monétaire monopolistique de notre société. Ces initiatives monétaires citoyennes sont perçues comme de véritables vecteurs de transformation des territoires et des pratiques de consommation. En restreignant la circularité de l'argent dans un circuit économique géographiquement limité et responsable et en favorisant les échanges locaux de biens et de services, les monnaies locales complémentaires ont le pouvoir de dynamiser les économies de proximité.

Cependant, malgré leur essor récent, les monnaies locales complémentaires demeurent relativement méconnues et leur impact reste marginal. En effet, ces nouveaux dispositifs se heurtent à plusieurs difficultés pour rallier des adhérents et étendre leur réseau de monnaie citoyenne. Il est dès lors essentiel de se questionner comment mettre en place de tels dispositifs afin de renforcer leur développement économique local.

À travers nos différentes lectures et nos entretiens, il en ressort que pour développer et dynamiser un réseau de monnaie locale, certains leviers sont une nécessité. Tout d'abord, la communication et la sensibilisation des citoyens est primordiale, car trop peu de personnes connaissent le principe de ces nouvelles monnaies. Il est dès lors essentiel d'avoir un nombre suffisant de bénévoles pour permettre la diffusion de l'intérêt que peut apporter un tel système monétaire. L'organisation d'évènements récurrents sur le thème de la monnaie et la transition ainsi que l'utilisation unique de ce système de monnaie lors des évènements publics pourrait augmenter considérablement la visibilité de la monnaie locale.

Ensuite, le passage de la monnaie locale en format numérique est également une nécessité. Le format papier est certes symbolique, mais nous vivons actuellement dans une société où le cash disparaît petit à petit et où la majorité des transactions se fait électroniquement. Il est donc crucial pour la monnaie locale complémentaire d'évoluer vers un système de paiement électronique afin de faciliter les transactions et de rallier un plus grand nombre d'utilisateurs.

Enfin, l'implication des collectivités territoriales est également l'une des conditions nécessaires du développement des monnaies locales complémentaires. Leur participation est une clé pour dynamiser le circuit économique local en proposant de nouveaux débouchés pour écouler cette nouvelle forme de monnaie. Leur implication permettrait aussi d'inciter la confiance des citoyens envers ces nouveaux modes de paiement, qui est essentielle pour faire adhérer le plus de monde possible.

Cependant, notre étude possède des limites dans la démarche de recherche. Il aurait été favorable d'étudier l'impact économique ainsi que la résilience territoriale des monnaies locales pour rendre cette étude exhaustive et plus complète. Mais trop peu d'auteurs se sont

penchés sur l'étude scientifique de l'impact économique et de la résilience territoriale de ce type de monnaies. Notre étude se fonde donc sur des interprétations personnelles de la littérature scientifique ainsi que des informations récoltées lors des différents entretiens. Il serait donc souhaitable de compléter ultérieurement cette étude par l'analyse de l'impact économique et la résilience territoriale des monnaies locales pour obtenir une vue plus complète sur le sujet.

Il aurait également été intéressant de mener une étude quantitative pour compléter notre recherche. Mais, étant donné le cas d'étude choisi, c'est-à-dire le Lumsou qui est une monnaie locale assez récente et trop peu développée, il n'a donc pas été possible d'élaborer une analyse quantitative.

Les problématiques des sociétés actuelles comme l'écologie, la biodiversité, le climat, la pollution, la transition, le commerce local, la crise sanitaire... prennent une place prépondérante dans notre époque et notre actualité. Notre société est dans la nécessité absolue de changer ses habitudes de vie si l'on veut que nos générations futures puissent continuer à vivre dignement sur cette terre. Par conséquent, les monnaies locales, tel le Lumsou, peuvent être un moyen pour participer un tant soit peu à solutionner tous ces nouveaux défis qui, immanquablement, doivent être affrontés maintenant et dans les années futures.

BIBLIOGRAPHIE

ADEME. (2016). *Les monnaies locales complémentaires environnementales. États des lieux, impacts environnementaux et efficacité économiques.* Récupéré de https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/monnaies_locales_complementaires_17_01_17.pdf

Attout, A., Clerc, A., Cloot, A., Fain, A., Disneur, L., Marchand, A. & Roland, L. (2013). *Guide pratique des monnaies complémentaires.* Réseau Financement Alternatif

Bindewald, L. & Place, C. (2015). *Validating and improving the impact of complementary currency systems through impact assessment frameworks.* Récupéré de https://insight.cumbria.ac.uk/id/eprint/2168/1/Bindewald_ValidatingAndImproving.pdf

Binet, T., Chenot, B., Colle, A., Faure, J.-F., Fourel, C., Keurmeur, N., Levy, A. & Pinaud, F. (2018). Les monnaies complémentaires au service de la transition écologique. *La Fabrique Ecologique*, (26).

Blanc, J. (2016). *Initiatives citoyennes. Des monnaies pas comme les autres.* Récupéré de <https://www.alternatives-economiques.fr/monnaie/des-monnaies-pas-comme-les-autres-201607011515-00005956.html>

Blanc, J. (2020). *Politiques territoriales de résilience et de transition écologique : la piste des monnaies locales.* Terranova. Récupéré de https://base.socioeco.org/docs/terra-nova_les-monnaies-locales_j_rome-blanc_170620.pdf

Blanc, J. & Fare, M. (2014). *Les modèles économiques des monnaies locales complémentaires.* Synthèse prospective réalisé par le laboratoire Triangle, UMR 5206 pour la région Rhône-Alpes.

Blanc, J. & Fare, M. (2012). Les monnaies sociales en tant que dispositif innovants : une évaluation. *Innovations*, (38), 67-84.

Blanc, J. & Fare, M. (2010). *Quel rôle pour les collectivités locales dans la mise en œuvre de projets de monnaie sociale.* Récupéré de https://base.socioeco.org/docs/texte_aes_blanc-fare-2010v2.pdf

Blanc, J., Fare, M. & Latuento-Sampietro, O. (2020). *Les monnaies locales en France : un bilan de l'enquête nationale 2019-20* [Rapport], Lyon, Triangle - UMR 5206, Université Lumière Lyon 2, Sciences Po Lyon.

Blanc, J. & Fare, M. (2018). Pathways to improvement. Success and difficulties of local currency schemes in France since 2010. *International Journal of Community Currency Research*, 22 (Winter), 60-73. Récupéré de https://ijccr.files.wordpress.com/2018/02/60_73-special-issue_ijccr_2018_winter_blanc_fare_fin.pdf

Blanc, J. & Fare, M. (2016). Turning values concrete: the role end ways of business selection in local currency schemes. *Rewiew of Social Economy*, 74(3), 298-319. Récupéré de <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01327692/document>

Blanc, J., & Perrissin-Fabert, B. (2016). *Financer la transition écologique des territoires par les monnaies locales*. Récupéré de https://www.veblen-institute.org/IMG/pdf/investissement_ecologique_et_monnaies_locales_blanck_perrissin_fabert.pdf

Cauvet, M. & Perrissin-Fabert, B. (2018). *Les monnaies locales : vers un développement responsable*. Paris : Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'école normale supérieure.

Cayrol, A., Cosyns, P., Dewaele, E. & Tadjudje, W. (2017). *Monnaie citoyennes : comment développer des outils d'évaluation interne*. Récupéré de https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/moci_20171229_vf.pdf

Dalifard, T. (2019). *Acheter local c'est bien, payer local c'est mieux*. Récupéré de <https://www.reseautransition.be/articles/acheter-local-cest-bien-payer-en-local-cest-mieux/>

Dewaele, E. (2020). *Les circuits courts alimentaires. Coopératives, monnaies citoyennes et systèmes participatifs de garantie*. Récupéré de https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/circuits_courts_alimentaires_ed - decembre_2020.pdf

Dewaele, E. (2015). *Monnaies locales complémentaires : outil d'émancipation citoyenne*. Récupéré de https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/ed_monnaies_locales_complementaires_outil_demancipation_citoyenne.pdf

Dewaele, E. (2017). *Réseau de monnaies citoyennes : outil d'émancipation ... socio-économique*. Récupéré de https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/ed_monnaie_citoyenne_outil_demancipation_08.17_vf.pdf

Didier, R. (2020). La résilience des monnaies locales françaises à la crise de la covid-19. Une analyse basée sur le Florian. *Bureau d'économie théorique et appliquée*, (56). Récupéré de <http://www.beta-umr7522.fr/productions/publications/2020/2020-56.pdf>

Didier, R. (2020). Le profil socioéconomique des utilisateurs des monnaies locales en France. Le cas particulier du Florian à Nancy. *Bureau d'économie théorique et appliquée*, (49). Récupéré de <http://www.beta-umr7522.fr/productions/publications/2020/2020-49.pdf>

Dissaux, T. (2016). La loi doit soutenir au lieu de freiner. *Les dossiers d'Alternatives Économiques*, (6), 67-69.

Dousson, J. (2016). Ce que nous disent les acteurs. *Les dossiers d'Alternatives Économiques*, (6), 90-91.

Dubois, K. (2016). *Les monnaies locales complémentaires. Un outil pour se réapproprier l'économie*. Récupéré de
<https://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2019/05/monnaies-locales.pdf>

Fare, M. (2015). *Les monnaies alternatives pour transformer la société*. Récupéré de
<https://www.alternatives-economiques.fr/monnaies-alternatives-transformer-societe/00062316>

Fare, M. (2012). *Monnaies sociales comme outil du développement soutenable*. Récupéré de
https://base.socioeco.org/docs/les_monnaies_sociales_marie_fare.pdf

Fare, M. (2013). *Monnaies sociales et complémentaires et développement soutenable*. Récupéré de <http://encyclopedie-dd.org/encyclopedie/neige-neige-economie-neige-neige/monnaies-sociales-et.html>

Fare, M. (2016). Renforcer les territoires. *Les dossiers d'Alternatives Économiques*, (6), 71-74.

Fare, M. (2016). *Renouveler l'entraide et la solidarité*. Récupéré de
<https://www.alternatives-economiques.fr/renouveler-lentraide-solidarite/00011234>

Fare, M. (2017). *Séance 2 : les monnaies complémentaires dans les dynamiques territoriales : panorama, enjeux et perspectives*. Récupéré de
http://base.citego.org/docs/2_les_monnaies_complementaires_dans_les_dynamiques_territoriales2.pdf

Flagothier, J. (2018). Monnaies et coopératives locales. Un duo dynamique au bénéfice de nos communes. *Mouvement communal* (930). Récupéré de
https://www.uvcw.be/no_index/articles-pdf/download/1374.pdf

Fourel, C. & Magnen, J.-P. (2015). *D'autres monnaies pour une nouvelle forme de prospérité. Mission d'étude sur les monnaies locales complémentaires et les systèmes d'échanges locaux*. Récupéré de
https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/rapport_monnaies_locales_complementaires_1.pdf

de Ghellinck, M.-B. (2013). *De l'utilité des monnaies complémentaires. Pourquoi créer une monnaie à côté de la monnaie nationale*. Récupéré de
https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/utilites_des_mc.pdf

de Ghellinck, M.-B. (2014). *Monnaies complémentaires : des pistes pour améliorer leur circularité*. Récupéré de
https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/mb_mc_et_circularite_rev_temp_0.pdf

Guémy, M., Lavayssière, A. & Sengayrac, S.- P. (2020). *Les monnaies locales : un levier de relance de nos territoires*. Récupéré de https://www.osonsleprogres.fr/wp-content/uploads/2020/06/Monnaies-complémentaires_final-1.pdf

Giegas, C. (2021). *Institutionnalisation des monnaies citoyennes. Risques ou opportunités.* Récupéré de https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/institutionnalisation_des_monnaies - cg - fevrier_2021.pdf

Kolb, P. (2019). *Qu'y-a-t-il derrière les monnaies locales.* Récupéré de <https://www.reseautransition.be/articles/que-se-cache-t-il-derriere-les-monnaies-locales/>

Kubicki, M. (2021). *Plus d'1,3 million d'unités de monnaies locales citoyenne en circulation.* Récupéré de <https://mailchi.mp/financite/cp-plus-d13-million-dunits-de-monnaies-locales-citoyennes-en-circulation?e=036e8a20d0>

Larpin, E. (2011). *Des monnaies locales pour consommer autrement.* Récupéré de <https://www.alternatives-economiques.fr/monnaies-locales-consommer-autrement/00065052>

Martin, B. (2018). *Le numérique au secours des monnaies locales et complémentaires. Un enjeu de territorialisation et de connexion des circuits courts d'échange.* Récupéré de <https://journals.openedition.org/netcom/3000#ftn15>

Michel, A., & Hudon, M. (2015). *Community currencies and sustainable development: A systematic review.* DOI:[10.1016/j.ecolecon.2015.04.023](https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2015.04.023)

Paternotte, V. (2019). *Les monnaies citoyennes, une question de taille (1/2) : en dessous d'une certaine taille ça ne sert à rien.* Réseau Financité

Snoy, L. (2016). *Comment pérenniser une monnaie locale sociale complémentaire citoyenne convertible – cas d'étude de l'épi lorrain* (Mémoire de Master). UCL : Louvain-La-Neuve

Kalinowski, W. (2016). *Les opportunités pèsent sans conteste plus que les risques.* Récupéré de <https://www.alternatives-economiques.fr/opportunities-pesent-conteste-plus-risques/00011219>